

RESTAURANT

FUNG WONG

518, Fort St-Louis
Centre d'Achats P.-Boucher
LIVRAISON GRATUITE

655-7336 - 37

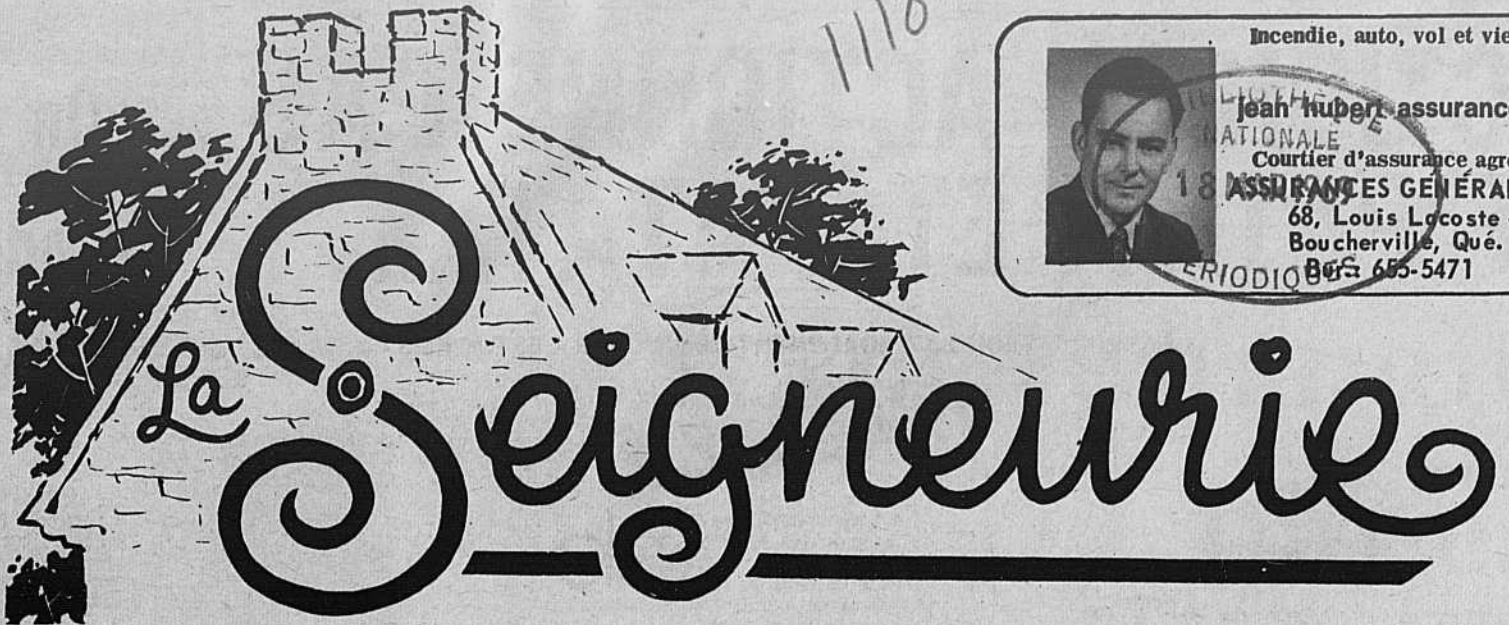
METS CHINOIS ET CANADIENS
ATT: Nous servons 10 plats
différents. Choix de poisson,
poulet, porc, boeuf ou le chou
Won-Ton style Cantonese.

Thé & Café
Biscuits inclus

Gâteaux riz et miel - Bonbons
aux grains de Sésame

A PARTIR DE \$1.25

SERVI DU LUNDI AU SAMEDI:
5 h. p.m. à 10 h. p.m.



Incendie, auto, vol et vie

Jean Hubert assurances
NATIONALE
Courtier d'assurance agréé
ASSURANCES GÉNÉRALES
68, Louis Locoste
Boucherville, Qué.
655-5471

BOUCHERVILLE, Semaine du 9 au 15 mars 1969. Vol. 5 No. 10

A l'Hôtel de Ville, Proclamation de la Semaine du Respect de la loi et de l'autorité

Nous vivons dans un pays libre. Pourquoi alors ne pas faire tout ce qui nous plaît? Nous le pourrions, si chacun vivait seul. Mais ce n'est pas possible.

Notre pays est libre. Nous pouvons faire ce qui nous plaît, aller où nous voulons, toutefois nous ne pouvons violer les droits de notre prochain.

L'ensemble des lois protègent notre liberté, en protégeant notre sécurité et notre droit de posséder quelque chose et d'en faire usage. Sans ces lois, nous ne pourrions conserver notre avoir: tous et chacun pourrait désiré notre pécule et le prendre par la force.

Tous les jeunes trouvent naturel de jouer des "mauvais tours"; toutes les espiègleries ne sont pas sérieuses. Mais quelques "mauvais tours" sont parfois des crimes et peuvent nous causer de graves ennuis. Quand un méfait lèse les droits des autres vous enfreignez la loi, que vous le sachiez ou non. L'ignorance de la loi n'est pas une excuse.

Pour démontrer le pourquoi de la loi et l'importance qu'il y a d'y obéir voici quelques exemples:

Vous sonnez une fausse alarme, les pompiers qui y répondent risquent leur vie pour s'y rendre et de plus c'est très coûteux de répondre à un tel appel.

Récemment aux Etats-Unis, deux jeunes gens dans un restaurant décidèrent de faire une blague. Ils commencèrent à discuter bruyamment faisant croire aux autres personnes présentes qu'ils se disputaient, puis l'un d'eux brandit une bouteille au dessus de la tête de l'autre. Ce que réalisant, un témoin de cette simulée dispute sortit un revolver de sa poche et abattit celui qui menaçait l'autre, le tuant sur le coup. Leur farce a eu des conséquences fâcheuses.

C'est le devoir de la police de protéger vos droits et ceux des autres. C'est votre devoir de respecter nos lois et nos officiers de police.



Dimanche dernier, les jeunes optimistes se sont rendus à l'Hôtel de Ville de Boucherville, où M. le Maire a proclamé officiellement ouverte la Semaine du Respect de la loi et de l'autorité. On remarque sur la photo, M. Réal Crevier, chef de Police de Boucherville.

La semaine du respect de la loi et de l'autorité: "Le policier, ton meilleur ami"

Hier après-midi au centre d'entraînement de la police de Montréal était inaugurée la Semaine du respect de la loi et de l'autorité. A Montréal, la Semaine se déroulera sous le thème: "Le policier, ton meilleur ami".

Sous les auspices des Clubs optimistes de Montréal, cette période de temps sera principalement consacrée à faire connaître auprès des jeunes l'existence et le travail accompli par les policiers-éducateurs du service de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal.

Au début de la cérémonie le chef de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert prit la parole et souligna que malgré l'époque de contestation dans laquelle nous vivons, il faut apprendre aux jeunes qu'on ne pourra obtenir de changements viables par des batailles rangées; il précisa qu'il faut leur apprendre à vivre avec la société qui les entoure et à modifier dans la légalité ce qui doit être transformé.

Me Jacques Mochon, président du comité directeur de la Semaine du respect de la loi et de l'autorité au niveau provincial ajouta que cette semaine sera marquée par des colloques, soupers et conférences données par des policiers-éducateurs de la métropole.

Les buts de la semaine, précisa-t-il, sont, entre autres, de sensibiliser les étudiants aux mécanismes de la démocratie, de renseigner les jeunes sur le travail du policier-éducateur et de leur apprendre qu'ils n'ont pas seulement des droits mais aussi des obligations. Me Mochon a également annoncé que la Commission de police entend prolonger le travail qui sera entrepris durant cette semaine.

M. Jean-Paul Gilbert annonça également que le service de la police de Montréal a mis sur pied un programme en vertu duquel une récompense sera accordée à intervalles réguliers aux jeunes garçons et jeunes filles de Montréal qui se seront signalés de façon particulière à l'école ou ailleurs; la récompense: une promenade à bord de l'hélicoptère du service de la police. Hier après-midi neuf jeunes âgés de 7 à 12 ans ont pu s'envoler au-dessus de Montréal; ces jeunes filles et jeunes garçons provenaient de toutes les parties de la métropole.

La semaine du respect de la loi et de l'autorité se terminera le 16 mars prochain. Signalons enfin que cet événement se déroulera simultanément dans 70 municipalités du Québec.

Combien de jeunes gens s'adonnent aux narcotiques, "pour connaître l'effet" malheureusement, à mesure qu'il s'habitue à faire usage de narcotiques, il est nécessaire d'en augmenter la quantité pour obtenir les mêmes résultats. Et, quand ils sont habitués ils connaissent une angoisse terrible, s'ils sont incapables d'obtenir la dose nécessaire. Et fatalement ils se dirigent vers des délits de toutes sortes afin d'obtenir de l'argent pour acheter de la drogue.

Tout cela parce que le premier pas sur la route conduisant à l'habitude des narcotiques peut être simplement le résultat d'une expérience pour en connaître l'effet ou parce qu'ils veulent faire comme la personne qui leur offre.

La possession de narcotiques et leur usage est un CRIME et ils peuvent être condamnés à la prison pour ce CRIME.

Ayant été trouvés coupables d'un crime ils possèdent désormais un dossier criminel pour le reste de leur vie.

S'ils ont un dossier criminel, ils ont de la difficulté à obtenir un emploi stable ou à se faire des amis. Les services gouvernementaux leur seront inaccessibles, un permis de conduire pourrait même leur être refusé.

Vos études terminées, ou vous dirigerez-vous? Serez-vous avocat, médecin, officier de police, camionneur, vendeur etc.... Une épouse, garde-malade, institutrice, etc... ou serez-vous une personne possédant un dossier criminel expérimentant des difficultés à vous placer dans la société.

Les lois sont faites pour le bien commun. Le respect de ces lois et l'obéissance à ces lois nous permettent de vivre ensemble dans la sécurité et la paix. Nous désirons que nos droits soient protégés, alors protégeons ceux d'autrui.

Voilà le but que se sont tracés les clubs optimistes, en mettant de l'avant le rôle du policier-éducateur, qui par une programmation adéquate et constante infusent à notre jeunesse, depuis son plus bas âge, le respect des lois et de l'autorité.

ON PAIE MOINS CHER

CHEZ

SERVICE HORS PAIR

* VENTE

Gagnant de la
Mention d'Honneur

P. E. BOISVERT AUTO LTEE

* LOCATION

* SERVICE

MUSTANG
FALCON
FAIRLANE
FORD
THUNDERBIRD
CAMIONS



2 MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, P.Q.

(A LA SORTIE DU PONT TUNNEL)

655-1301

ACTIONNE, ACTIONNE PAS,... On administre ou ET PATATI ET PATATA... on administre pas!

LECTEURS, VEUILLEZ ÉGALEMENT CONSULTER LES PAGES 3 - 4 ET 5 DE CETTE ÉDITION

BUREAU DU GREFFIER

HÔTEL DE VILLE



Extrait de livre des délibérations d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Boucherville tenu à l'Hôtel de Ville le 21 janvier 1969

Proposé par: M. L'échevin Roger Fontaine
Approuvé par: M. L'échevin Jean-Claude Jodain

ET RESOLU UNANIMEMENT:

Que les Auteurs Légaux prennent les procédures nécessaires devant les tribunaux pour obtenir de la Commission du Tricentenaire de Boucherville, les pièces justificatives et bilan concernant les sommes octroyées par la Ville.

ADOPTÉ

Vrais copie certifiée de la résolution No. 69-39

Greffier: EUGÈNE Mc CLISH



Romeo Boyer & Associés, c.a.
Comptables Agréés - Chartered Accountants

1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué.
TÉL. 516-7771

Boucherville, 10 février 1969.

M. Romeo Boyer, c.a.,
1595, rue St-Hubert,
Montréal, Qué.

Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 7 courant qui s'explique par elle-même et je vous en remercie au nom de tous les Commissaires de la CTB. Elle servira évidemment à illustrer clairement le malentendu né d'un article paru dans la Presse du 3 courant. La Seigneurie en fera état dans son édition de cette semaine.

Je vous fais parvenir également avec la présente, copie de toutes les autres pièces justificatives des derniers développements et autres transactions en cours pour la Commission du Tricentenaire de Boucherville, et pour les fins de consultation dans vos dossiers.

Par la présente, je vous autorise non pas à laisser sortir les documents concernant la CTB mais à les montrer pour vérification à toutes personnes autorisées du bureau de MM. Lacroix, Viau, Bélanger, Hébert & Mailloux, Avocats ainsi qu'à toutes autres mandataires par la ville de Boucherville elle-même, soit un comptable ou un employé municipal.

Veillez accepter l'hommage de mes sentiments les meilleurs.

Votre tout dévoué,

Charles Desmarreau
Charles Desmarreau,
Président.

Le 10 février, 1969.

M. René Lacroix,
s/v Lacroix, Viau,
Bélanger, Hébert
& Mailloux, avocats,
800 Place Victoria,
Montréal, Qué.

Sujet: Commission du Tricentenaire de Boucherville.

Cher Monsieur,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique de ce matin, il me fait plaisir de vous faire parvenir ci-joint, copie de la lettre que j'ai adressée à la Commission du Tricentenaire de Boucherville, au sein de M. Charles Desmarreau, le 7 février, 1969.

Je désire également vous informer que la Commission du Tricentenaire de Boucherville accepte de montrer à un représentant qualifié de la Ville de Boucherville, les pièces justificatives qu'elle a en sa possession. Le représentant qualifié de la Ville de Boucherville devra prendre rendez-vous avec le soussigné afin d'examiner les pièces justificatives qui se trouvent présentement à mon bureau.

Bien à vous,

Romeo Boyer
Romeo Boyer, C.A.

RB/jl

c.c. M. Charles Desmarreau.

UNE RÉOLUTION HÂTIVE QUI MÈNE OÙ ?

Lacroix, Viau, Bélanger, Hébert & Mailloux
Avocats - Juristes

LE BÂTONNIER ENÉ LACROIX, C.A.
MARCEL BELANGER, C.A.
GILLES HÉBERT
MARIE BELANGER
PIERRE THOUSSA
JEAN-PIERRE HUBERT
JACQUES LÉVELLÉ

JACQUES VIAU, C.A.
RICHARD PAGE
PAUL MAILLOUX
JEAN-PIERRE HÉBERT
FLAINE DENNER-HADOU

2000, rue de la Paix
Eugène Mc Clish
Montréal 112
Téléphone 878-2651

le 11 février 1969

Monsieur Eugène McClish,
Greffier,
Ville de Boucherville,
500 Rivière aux Pins,
BOUCHERVILLE, Qué.

Sujet: Commission du Tricentenaire de Boucherville

Cher monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 23 janvier 1969, accompagnée d'une résolution du 21 janvier 1969, nous avons fait parvenir des mises-en-demeure aux membres du conseil d'administration de la Commission du Tricentenaire de Boucherville, dont vous nous aviez indiqué les noms, à savoir:

MM. Charles Desmarreau,
Hugues Métivier,
Roland Houde,
Jean-Claude Cuerrier,
Marc Henri Côté,
Paul Henri Chagnon
Mme Nancy Laporte.

A la suite de cette mise-en-demeure envoyée par poste recommandée, nous avons reçu de M. Desmarreau, copie d'une lettre envoyée par MM. Romeo Boyer et Associés, comptables agréés, datée du 7 février 1969, par laquelle, le comptable vérificateur affirme que les rapports financiers, à date, c'est-à-dire incluant le bilan de fermeture du 17 janvier 1969, ont été fournis à la Ville de Boucherville, photocopie de ladite lettre est jointe à la présente.

Lacroix, Viau, Bélanger, Hébert & Mailloux

En même temps que nous recevions cette lettre, nous recevions une lettre de M. Charles Desmarreau, président, par laquelle celui-ci, en sa qualité, autorisait une personne de notre bureau ou toute autre personne que vous pourriez mandater, pour vérifier tous les documents de la Commission du Tricentenaire de Boucherville, enfin incluse copie de lettre du vérificateur Romeo Boyer, c.a. informant qu'il tient à la disposition de la Ville pour examen et vérification, les documents de la Commission.

Inutile de vous dire que, conformément à la Loi des compagnies, le secrétaire-trésorier est dépositaire et gardien des archives de la compagnie, tout comme, en vertu de la Loi des cités et villes (articles 84 et 85) le greffier de la Ville est gardien et dépositaire de tous les documents de la Ville, et que dans aucun cas, ces personnes ne peuvent s'en départir, à moins du consentement du propriétaire ou sur ordre de Cour.

Les livres, registres et documents de la compagnie doivent toujours demeurer ouverts pour consultation, aux actionnaires et, dans certains cas, aux créanciers de la compagnie, ce qui encore est semblable à l'article 87 de la Loi des cités et villes.

La Commission du Tricentenaire de Boucherville autorisant la Ville de Boucherville à faire la vérification et l'examen de tous les documents qui sont en sa possession, nous croyons qu'il y aurait avantage alors, de désigner une personne pour faire l'examen des documents qui ont donné ouverture aux ententes comptables des états de recettes et déboursés annexés à chacun des bilans produits à la Ville, y compris le bilan de fermeture en date du 17 janvier courant.

La Ville, par ailleurs, pourrait adresser une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, tel que prescrit par l'article 229 de la Loi des Compagnies de Québec (3e partie, chapitre 271, 1964) pour obtenir une enquête sur les affaires de la Commission.

Lacroix, Viau, Bélanger, Hébert & Mailloux

La Ville, suivant ces renseignements, possède donc déjà les bilans certifiés de la Commission et le moyen d'en vérifier l'exactitude par l'examen des pièces justificatives et autres documents, nous dispensant de prendre des procédures qui s'avèrent inutiles, attendu que les buts recherchés ont été atteints.

Nous attendons vos instructions et demeurons, Vos tout dévoués,

LACROIX VIAU BELANGER
PAGE HEBERT & MAILLOUX

PAR: *Eugène McClish*
E. Lacroix, C.R.

EL/pd

EDUCATION
MISE EN
23 Fév 1969
11/2/69

Licence complète
Diner d'hommes d'affaires
de: 11.00 h. a.m.
\$1. et plus à: 3.00 h. p.m.
Tél. 655-1383



RESTAURANT SUN LUCK
643, boul. MARIE-VICTORIN
Boucherville



Livraison gratuite
— SPÉCIAL —
REPAS POUR UNE PERSONNE
Egg Rolls
Chow Mein au poulet
Spare Ribs sucrées et sûres
Riz frit au poulet
1 biscuit à l'amande \$1.50
Tél. 655-1384

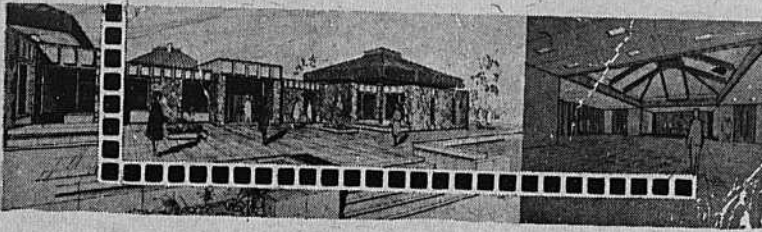
Le plus grand spécialiste en réparations de la Rive-Sud
POUR TOUTES MARQUES CONNUES
South Shore Motor Boat
Vente Location Service
 Tondeuses - moteurs hors-bord - souffleuses à neige
 autos-neige -
 Heures d'affaires: 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
 2308 boul. Marie-Victorin 677-2225 FATIMA V.J. Cartier



Loranger et Favreau
 INC.
 COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
 294 Ste-Anne, Varennes
 P. FAVREAU
 président
 (réa. 655-6149)
 652-2767 - 652-9177

LA SEIGNEURIE, 9 au 15 mars 1969 - 3

OBSERVATION



Le conseil de Ville a manqué, lors de la dernière séance une excellente occasion de mettre un terme à un débat qui semble avoir duré trop longtemps, et ce, tout en ayant la chance de se retirer élégamment. Il s'agit naturellement de l'affaire de la C.T.B.

Est-il besoin de rappeler que dernièrement la Ville avait chargé ses aviseurs légaux d'étudier la possibilité d'obliger la C.T.B. à lui remettre les pièces justificatives des dépenses faites avec les sommes provenant du \$50,000.00 d'octroi municipal, lesquelles pièces avaient sans succès été sollicitées par le conseil. Or le résultat de cette étude devait démontrer que la Ville n'a aucunement le droit de réclamer ces documents qui sont la propriété de la C.T.B. et qui plus est, cette dernière avait même, en vertu de sa charte, le droit et LE PRIVILEGE DE DEPENSER LES SOMMES COMME ELLE L'ENTENDAIT.

D'aucune auraient pu croire qu'après un tel rapport des avocats, toute cette histoire eut enfin connu un point final, puisqu'en somme le Conseil avait fait tout ce qu'il pouvait pour satisfaire la population et se décharger de ses responsabilités vis à vis les quelques citoyens peut-être plus animés de curiosité que d'esprit de justice. Malheureusement tel ne fut pas le cas et il fut infiniment regrettable de constater que les conseillers Jodoin et Fontaine qui avaient avec le plus d'insistance tenté d'obtenir des explications sur les argent dépensés par la C.T.B., n'aient pas profité de l'occasion et pris l'initiative de tourner la page sur ces événements, une fois pour toutes, après avoir dûment informé la population du rapport des avocats de la Ville et avoir fait comprendre aux citoyens qu'ils avaient accompli leur devoir et ne pouvaient malheureusement faire davantage; La C.T.C. ayant, selon les propres paroles du conseiller Jodoin, "le droit, le privilège et l'avantage de dépenser le \$50,000. comme elle voulait."

Si on tournait la page!

Hélas ! Il n'est rien arrivé de tout cela et au contraire on tira profit de l'offre de la C.T.B. qui acceptait qu'un expert envoyé par la Ville, procède à une vérification sur place des documents, et une résolution fut proposée à cet effet. Pareille attitude du Conseil pouvait à la rigueur assez bien se comprendre car enfin, il n'est pas aisé pour personne d'admettre ses torts, et et n'oublions pas que chaque tranche de l'octroi fut versée à la C.T.B. sur présentation du budget, ce qui en constituait une acceptation pure et simple et cela, le Conseil s'était bien gardé de s'en vanter. Or, avoir abandonné l'affaire à ce stade aurait pu sembler un aveu à quelques-uns.

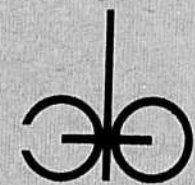
Là où il n'y a plus rien à comprendre, c'est dans l'intervention du trésorier de la C.T.B., M. J.-C. Cuerrier, qui a suggéré au Conseil de Ville -- par souci d'économie, espérons-le -- de faire photocopier les documents en question afin que les membres du Conseil puissent en faire une étude plus approfondie. M. Cuerrier venait, -- à son insu, sûrement, -- d'ouvrir une porte qui jusque là avait été soigneusement tenue fermée et le conseiller Lalonde a sauté sur l'occasion pour proposer une personne, en l'occurrence M. Jacques Viger, pour la surveillance de toutes les opérations. Le besoin de savoir, poussé jusque là, ne porte plus le nom de curiosité, mais d'écorniflage, au sens québécois du terme. Il est à noter que la Ligue des Citoyens fut invitée à déléguer un de ses membres pour jouer le même rôle que M. Viger, mais cette proposition fut accueillie avec une attitude mitigée par ses directeurs, l'un d'entre eux soulignant que cette situation avait assez duré. Il est certain que ce genre d'action n'aura pour résultat que de satisfaire quelques personnes avides de sensations et de salir de nouveau des réputations et par ricochet celle de notre belle ville de Boucherville.

CÉLINE RICHARD

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA C.T.B.

- A PROPOS: 1) D'une part, de la récente proposition de M. Jean-Claude Cuerrier, (à lire en page 4 et ci-dessus);
- 2) d'autre part, de l'article de La Presse du 3 février dernier, intitulé: "La Ville de Boucherville poursuit la Commission du Tricentenaire." (Il est nécessaire de déterminer jusqu'où les personnes responsables du Tricentenaire ont été lésées par ces propos);
- 3) enfin, de la résolution no. 69-39, du 21 janvier 1969, (à lire en page 2) proposée par l'échevin Jodoin et secondée par le Dr Fontaine, par laquelle le Conseil de Ville enjoint ses aviseurs légaux de poursuivre une de ses commissions (pour-tant indépendante et autonome);
- 4) et devant le volte-face du conseil municipal, à la suite des recommandations de ses aviseurs légaux, les commissaires de la Commission du Tricentenaire de Boucherville se réuniront bientôt et consulteront leurs propres aviseurs légaux pour porter un jugement de valeur et une ou des actions adéquates, en toute connaissance de cause et à la lumière des derniers événements, comme cela doit se faire en pareilles circonstances: c'est-à-dire, sans précipitation ni préjugés mais également avec continuité et détermination.

CHARLES DESMARTEAU,
 président du Tricentenaire de Boucherville



SPÉCIAUX
 Pommes.....5lbs/43¢
 Raisins.....2lbs/53¢
 Concombres.....2/25¢
 Oignons.....5lbs/35¢
 Rouleaux de papier....4/49¢
 de toilette
LIVRAISON GRATUITE
 Nous ne sommes pas plus loin
 que votre téléphone

NOUS PRÉPARONS LES VIANDES POUR LE CONGÉLATEUR

MARCHÉ JEAN

642, MARIE-VICTORIN
 BOUCHERVILLE

Tél.: 655-1334

BIÈRE
 FRUITS ET LÉGUMES

SPÉCIAUX
 Steak de ronde.....95¢ la li.
 Rôti de croupe.....95¢ la li.
 Rôti de pointe \$1.19 la li.
 surlonge
 Steak délécaté.....\$1.19 la li.
**NOUS DONNONS DES
 TIMBRES**

PIÈCES JUSTIFICATIVES: PROPRIÉTÉ DE LA C.T.B.

(Assemblée du 4 mars 1969)

selon les aviseurs légaux de la Ville

Les avocats, après une étude de la question de la Commission du Tricentenaire de Boucherville, firent savoir dans une lettre envoyée à la Ville qu'elle n'a, en vertu de la charte que la C.T.B. possède, AUCUN DROIT AUX DOCUMENTS OFFICIELS, ceux-ci demeurant la propriété de la Commission. En outre, les aviseurs légaux ont déclaré que la C.T.B. autorisait la Ville à déléguer un représentant pour vérifier sur place les papiers en question.

Une firme de comptables agréés, MALLETTE NORMANDIN & CIE, chargerait \$100. par jour à la ville pour procéder à la vérification des documents qui ont servis à la préparation du bilan financier de la Commission du Tricentenaire de B., dont le rapport signé par M. Roméo Boyer, C.A., fut présenté à la Ville en janvier dernier.

On se souvient qu'alors, ce rapport fut accueilli par de vives protestations de la part de certains conseillers qui réclamèrent fermement la remise des pièces justificatives des dépenses faites à même le montant de \$50,000. octroyé par la Ville à la C.T.B.

Or, au début de février, voyant que ces précieux documents ne leur avaient toujours pas été remis, les membres du Conseil, sans doute aussi pour satisfaire les quelque 200 citoyens qui avaient signé une pétition et qui faisaient pression sur eux, adoptèrent une résolution qui ordonnait aux aviseurs légaux de la Ville d'entreprendre des procédures devant les tribunaux afin d'obtenir les pièces justificatives de la C.T.B.

UNE RESOLUTION

Par ailleurs, le conseiller Jodoin, qui avec le Dr. Fontaine avaient laissé entendre qu'ils iraient jusqu'au bout dans cette histoire, a tenu à souligner "que la C.T.B. avait le pouvoir, l'avantage et le privilège de dépenser les \$50,000. comme elle voulait en vertu des droits que lui confère sa charte, et que tous les documents restent la propriété de la commission". M. Jodoin poursuivit sa déclaration en félicitant la C.T.B. pour l'esprit de collaboration qu'elle démontre en offrant à la ville l'occasion d'aller vérifier toutes les pièces justificatives. "C'est afin de satisfaire le public qui nous demandait des explications, continua M. Jodoin" que nous avons voulu savoir comment avait été dépensé l'argent des Fêtes du Tricentenaire. Pour des profanes comme nous, le rapport financier semblait contenir des anomalies et il nous a paru nécessaire de devoir faire une vérification sur certains points quel-

que peu litigieux. Quant à moi, "signala le conseiller", je n'ai jamais contesté l'exactitude des chiffres de M. Roméo Boyer. Et en terminant, M. Jodoin proposa une résolution pour la nomination d'un représentant de MALLETTE NORMANDIN & Cie, C.A., lequel serait chargé de vérifier certains points un peu vagues du rapport. (N.D.L.R. estimé "vague par des profanes ou des administrateurs non familiers à la lecture de rapports financiers").

OCTROIS VERSES - BUDGET ACCEPTÉ.

Le Dr. Fontaine pour sa part, abonda dans le sens de son collègue et tout comme ce dernier il affirma "qu'il n'avait jamais eu l'intention de discuter la validité des chiffres de M. Roméo Boyer". Le Conseiller explique d'autre part, "que d'après la charte de la C.T.B. le montant d'argent versé après la présentation du budget partiel constituait une acceptation dudit budget. Autrement dit, la Ville

versait les octrois, ce qui signifiait qu'elle acceptait le rapport financier de la C.T.B. tel que présenté". Toujours selon le Dr. Fontaine, les aviseurs légaux auraient déclaré à la Ville que ce ne serait pas logique d'aller en cour pour "défaire ce que vous avez déjà fait". Le Conseiller Fontaine termina en précisant "que si nous avons insisté pour avoir les documents, c'était pour nous décharger de toute responsabilité vis à vis les contribuables".

M. JEAN-CLAUDE CUERRIER.

Rompant avec la tradition qui veut qu'on accorde la parole au public seulement à la fin de la séance, le Conseil de Ville laissa M. J.-C. Cuerrier, trésorier de la C.T.B., exprimer une proposition qui consiste à "faire tirer un certain nombre de copies des documents au Xérox et à les remettre aux membres du Conseil qui pourraient les étudier au complet et à loisir. Cette formule ne serait pas coûteuse en comparaison du \$100. par jour que la Ville devrait déboursier pour un expert qui ne serait chargé d'examiner que certains points, ce qui risquerait de laisser planer des doutes sur les points non-étudiés". Devant les scepticisme des membres du Conseil en face d'une telle proposition et notamment du Conseiller Jodoin qui s'inquiétait du fait que peut-être les autres membres de la Commission ne seconderaient pas l'initiative de M. Cuerrier, celui-ci répondit catégoriquement: "j'engage les autres commissaires".

UN SURVEILLANT.

Les autres membres du Conseil convinrent que cette perspective offrait beaucoup d'intérêt et c'est à ce moment là que le conseiller Raymond Lalonde proposa une personne, en l'occurrence M. Jacques Viger, ex-membre de la L.C.P.B., qui serait en quelque sorte char-

gée de la surveillance lors de "l'opération-fac-similé" des documents afin de vérifier la conformité des copies deshichès à l'étude, avec les pièces originales. On proposa aussi à la Ligue des Citoyens de déléguer un de leurs directeurs pour accompagner M. Viger, toujours dans le but de veiller sur le "travail". Mais les membres de la L.C.P.B. présents à l'assemblée ne montrèrent pas beaucoup d'enthousiasme pour cette idée et refusèrent de se prononcer avant d'avoir tenu une réunion de leur bureau de direction.

EN SUSPENS.

Les conseillers municipaux décidèrent donc finalement à l'unanimité de suspendre la résolution d'engager un vérificateur de chez Mallette & Cie jusqu'à la prochaine assemblée. Ce qui leur permettra entre-temps de prendre des arrangements avec la C.T.B. relativement à la suggestion de M. Cuerrier.

UN INCIDENT.

Avant de clore la discussion sur le sujet, M. le Maire Langlois, en réponse à une demande d'un contribuable faite lors d'une séance précédente, procéda à l'énumération détaillée des résolutions du \$50,000. versées par la Ville à la C.T.B., Parvenu au terme de sa lecture, M. le Maire allait passer au prochain item lorsqu'il fut brusquement apostrophé par le conseiller Jodoin qui, prenant la parole, s'empressa de faire une importante mise au point concernant la dernière résolution portant le numéro 67-125, datée du 7 mars 1967, proposée par J. C. Jodoin et secondée par

Léopold Sénécal. Cette résolution accordait le dernier \$10,000. à la C.T.B., Or, le conseiller Jodoin fit remarquer à l'assemblée que la résolution 67-125 approuvait les comptes pour le fonds général portant les nos. 3166 à 3342, incluant le \$10,000. payable à la C.T.B.. M. Jodoin poursuivit en rappelant les faits tels qu'ils s'étaient déroulés. Commencant par citer la résolution #67-3, datée du 3 janvier 1967, qui approuvait le calendrier des Fêtes du Tricentenaire et la dernière tranche de l'octroi à la C.T.B., au montant de \$20,000. il fit observer que cette résolution fut adoptée SUR LE VOTE PREPONDERANT DU MAIRE vu l'égalité des voix des échevins.

Le 17 janvier suivant, la résolution #67-3 était ratifiée par le Conseil et la première moitié du \$20,000. était approuvé par la résolution #67-36 et versée à la Commission du T.. M. Jodoin fit alors remarquer qu'au moment où toutes ces choses se passèrent, il n'avait pas encore été élu échevin. Le conseiller précisa alors que le 7 mars il n'avait fait qu'approuver les comptes pour le fonds général incluant le fameux \$10,000 à la C.T.B. déjà approuvé et ratifié par deux résolutions précédentes. Mieux encore, M. Jodoin déclara avec certitude qu'au moment où le dernier \$10,000. était approuvé par le Conseil de Ville, le chèque avait été émis depuis déjà 15 jours...

Devant cette mise au point pour le moins spectaculaire, M. le maire Langlois protesta de son innocence en déclarant qu'il avait simplement fait lecture de la liste des résolutions telle qu'on la lui avait remise.

CÉLINE RICHARD.

"M. LE MAIRE ALLAIT PASSER AU PROCHAIN ITEM..."



...LORSQU'IL FUT BRUSQUEMENT INTERROMPU..."



Ville de Boucherville Town of Boucherville

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE

- AVIS PUBLIC -

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception des taxes pour l'année 1969 est maintenant complété et déposé au bureau du trésorier et administrateur, à l'Hôtel de Ville.

AVIS PUBLIC est aussi donné toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées audit rôle sont requises d'en payer le montant à mon bureau, à l'Hôtel de Ville de Boucherville, dans les vingt (20) jours qui suivront la publication du présent avis.

Donné à Boucherville,
ce 27e jour de février 1969.

RONALD BEAUPRE
Trésorier et Administrateur
Treasurer and Administrator

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF BOUCHERVILLE

- PUBLIC NOTICE -

PUBLIC NOTICE is hereby given that the collection roll for municipal taxes for the year 1969 is now completed and is deposited at the office of the treasurer and administrator, at the City Hall.

PUBLIC NOTICE is also given that all persons bound to pay the sums mentioned in said collection roll are requested to pay these sums at my office, at the City Hall of Boucherville, within twenty (20) days following the publication of the present notice.

Given in Boucherville,
this 27th day of February 1969.

CONSEIL DE VILLE

- séance du 4 mars

par : CÉLINE RICHARD.

Un règlement sur la circulation et la sécurité publique, comportant 91 articles, a été l'objet d'une interminable lecture au cours de l'assemblée.

Comme ce règlement présente de nombreux changements et quelques innovations, nous avons cru sage de l'étudier plus à fond.

Nous reporterons donc à un prochain numéro la publication des points essentiels et d'intérêt public.

PERMIS OBLIGATOIRE POUR LES COLPORTEURS

Au cours des derniers mois, de nombreux citoyens de notre ville se sont plaints d'avoir été ennuyés par des colporteurs de toute sorte venant frapper à leur porte. Tout cela devrait désormais prendre fin car le Conseil Municipal vient de réglementer en ce sens et à l'avenir, toute personne sollicitant de porte en porte devra être munie d'un permis octroyé par le directeur de police, M. Réal Crevier, et d'une insigne portant un numéro matricule.

En conséquence, truands, mendiants, et vendeurs de breloques surpris à solliciter les gens chez-eux et ce, sans licence, seront passibles d'un maximum de 2 mois d'emprisonnement ou de \$100, d'amende. Notons toutefois que ce règlement ne vise pas les agents d'assurance ou les cultivateurs exploitant leur commerce; ni les uns ni les autres étant classés dans la catégorie des colporteurs.

\$15.000. DEPOSE EN GARANTIE PAR "LES ENTREPRISES BOUCHERVILLE

Les ENTREPRISES BOUCHERVILLE ont finalement accepté de déposer la somme de \$15.000. exigée par la Ville et garantissant l'observance de la loi relativement au dépotoir de l'île Ste-Marguerite. Cette somme servirait de plus à défrayer le coût d'un inspecteur chargé d'effectuer quelques visites sur les lieux et de faire un rapport aux autorités municipales.

Il reste cependant à déterminer si cette personne exercera sa surveillance à temps partiel ou quotidiennement. Les Entreprises Boucherville ont de plus accepté de faire ériger une clôture de 300 pi. de longueur afin de retenir, à l'endroit où on les dépose, les ordures ménagères, que le vent disperse avec beaucoup de facilité.

Voilà donc le problème du dépotoir résolu une fois de plus et les Entreprises Boucherville conservent alors le permis d'exploitation qu'elle a bien failli perdre il y a quelque temps.

Rappelons qu'à une séance précédente, le conseiller Gareau, avait déposé deux avis de motion -- l'une abordant le règlement de zonage et l'autre révoquant le permis accordé à la compagnie pour exploiter un dépotoir-- parce que le propriétaire de la cie n'observait pas le règlement qui prescrit l'enfouissement sanitaire des ordures ménagères. Une entente est survenue cependant entre la Ville et le propriétaire des Entreprises Boucherville, et M. Gareau a retiré ses deux avis de motion, mettant ainsi fin au "suspense" créé par l'indécision des uns et des autres.

COMMISSION SCOLAIRE

Assemblée du 3 mars

Etaient présents à l'assemblée régulière de la Commission scolaire, sous la présidence de M. Jean-Marie Poissant, MM. les commissaires Emile Germain, Bernard Savaria, Jean-Claude Cuerrier, Réginald Lussier, M. le secrétaire-trésorier Claude Provost ainsi que son assistant M. Jean-Pierre Gagné.

FINANCES.

M. Claude Provost, sur une proposition de M. Germain, a été nommé et assermenté au poste de secrétaire-trésorier. M. Provost avait occupé jusqu'à présent le poste à titre intérimaire.

Des comptes au montant de \$15,056.29 furent approuvés à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

La Fédération des Commissions scolaires du Québec désire préciser à la Commission scolaire qu'elle la représente toujours à la table des négociations reprises récemment. On peut dire que la Fédération reçoit également l'appui de nos commissaires.

Concernant le litige né à propos des écoles Père-Marquette et La Broquerie, les avocats de la Commission scolaire conseillent d'obtenir un rapport d'expert dans le but d'en arriver à un partage de la responsabilité. Cette responsabilité est en effet contestée; les avocats de la partie adverse, soutiennent que la faute revient aux sous-contracteurs. L'avis de personnes expertes et étrangères au litige est donc nécessaire. La Commission scolaire requerra les services de la Warnock Hersey.

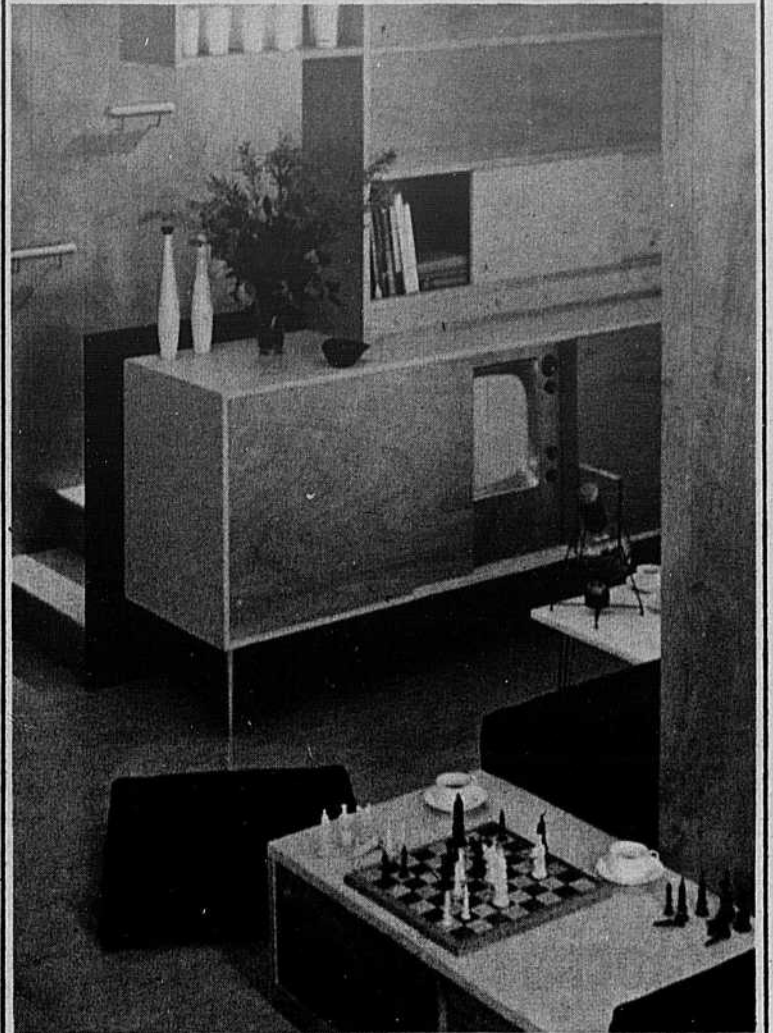
Le Ministère de l'Éducation avise la Commission scolaire que l'acompte qui constitue la première tranche pour 68-69 a été expédiée à la Régionale. C'est en effet la nouvelle politique du Ministère d'envoyer les subventions directement à la Régionale afin d'éviter, comme cela s'est produit assez souvent, que les Commissions scolaires locales gardent l'argent, l'emploient à autre chose, causant ainsi de grands retards aux paiements à la Régionale.

Il fut résolu à l'unanimité le paiement de la deuxième tranche à l'Office de l'Éducation Chrétienne pour 1968-1969 au montant de \$1,400.00, ce qui représente 40 cents par élève.

Une diminution de \$8,562.82 au budget, section "revenus taxes foncières", à la suite du rôle de correction, fut proposé par M. Savaria et adopté à l'unanimité.

JOSEE PAYETTE

Votre CENTRE de RÉNOVATION



En SPÉCIAL cette SEMAINE

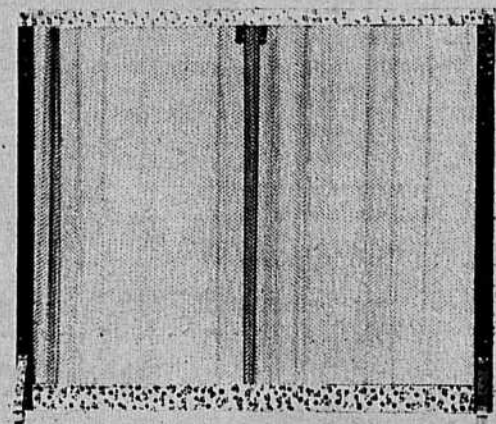
HUMIDIFICATEUR ÉLECTROHOME

PRIX RÉGULIER: \$114.00

SPÉCIAL \$70.



PARE-ÉTINCELLES



PRIX RÉGULIER: \$39.95

SPÉCIAL \$28.

Denis Racicot Inc.



31, Pierre-Boucher BOUCHERVILLE

655 1348



Ville de Boucherville
Town of Boucherville

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE

- AVIS PUBLIC -

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté les règlements suivants:

A SA SEANCE DU 4 MARS 1969
LE REGLEMENT NO. 635-1
règlement amendant le règlement No. 635 en ce qui a trait aux heures et aux jours d'arrosage.

LE REGLEMENT NO. 674
règlement qui abroge les règlements Nos. 262 et 298; règlements relatifs à la circulation et à la sécurité publique,

LE REGLEMENT No. 675
règlement concernant les colporteurs.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance desdits règlements au bureau du greffier à l'Hôtel de ville et lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Boucherville, ce 7ième jour de mars, 1969

Greffier

EUGENE Mc CLISH

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF BOUCHERVILLE

- PUBLIC NOTICE -

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Boucherville has adopted the following by-laws:

AT ITS MEETING OF MARCH 4th, 1969

BY-LAW NO. 635-1
by-law amending by-law No. 635 concerning watering hours and days.

BY-LAW NO. 674
by-law abrogating by-laws Nos. 262 and 298. by-laws concerning the traffic and public security.

BY-LAW NO. 675
by-law concerning the peddlers.

PUBLIC NOTICE is also given that all interested parties can consult the said by-laws at the City Clerk's Office, at the City Hall, and these by-laws will be in force according to the law.

Given in Boucherville, this 7th day of March, 1969

City Clerk



★★★ NOS CORPS INTERMÉDIAIRES ★★★

FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA"



M. Jérôme Comeau, président du Comité de la semaine du respect de la loi et de l'autorité, entouré de plusieurs optimistes et des membres du Conseil de Ville.



LA LOI, L'AUTORITÉ ET LES PETITS BILLETS !

La Société pour le progrès réclame la création immédiate d'une Régie du transport

Avec les nombreux problèmes de transport en commun qu'a vécu la rive sud depuis un certain temps (grève de près de cinq mois, requête à la Régie pour doubler les tarifs, multiplication du nombre d'entreprises de transport, acceptation ou refus des villes de subventionner les entreprises privées de transport, etc. . .) la Société pour le progrès de la rive sud ne voit pas d'autres alternatives que la création d'une régie du transport propre à la rive sud pour mettre fin à la situation déplorable actuelle.

La Société, consciente que les conflits interminables dans le domaine du transport en commun remettent en évidence l'absence totale de planification à l'échelle régionale, réclame la mise sur pied immédiate d'une Régie des transports, et ce, avant même la formation éventuelle d'un gouvernement régional englobant plusieurs municipalités de la rive sud.

Dans son bulletin mensuel, "Le Triangle d'Or", la Société pour le progrès de la rive sud lance un appel, sinon un cri d'alarme, au gouvernement provincial. "Cette Régie du transport, nous le répétons, doit être créée immédiatement pendant que le dialogue est encore possible. Sûrement que le gouvernement responsable saura plus que nous prêter l'oreille".

ETUDE EN PROFONDEUR

L'article qui apparaît en première page du bulletin dit textuellement: "La Société pour le progrès de la rive sud préconise, de toute urgence, la création d'une Régie du transport pour le territoire de la Rive Sud. Pas nécessaire d'attendre la formation du gouvernement régional, celui-ci requérant une préparation de longue haleine. Cette Régie aura pour seuls objectifs l'étude en profondeur de toutes les données relatives au transport en commun et la soumission d'un rapport pré-

cisant les solutions à apporter au niveau du transport bien entendu mais surtout dans la planification du développement du territoire le long des tracés garantissant une viabilité à brève échéance".

La Société a d'ailleurs été le premier organisme à se prononcer officiellement, il y a déjà deux ans pour la création d'une Régie du transport dans la région. Cette prise de position avait fait suite à un colloque d'une journée et le ministre provincial des Transports & Communications, M. Fernand Lizotte, avait alors promis une étude poussée du problème.

Depuis quelques mois, le ministre des Affaires municipales a entrepris une enquête approfondie sur le sujet du transport en commun sur la rive sud.

CONTRE LES SUBVENTIONS

La Société pour le progrès fait savoir dans le même bulletin qu'elle s'inscrit en faux

contre le principe des subventions à l'entreprise privée de transport en commun, surtout si cette solution est envisagée de façon permanente. "C'est une invitation directe aux abus, à la négligence des opérations et, à cela, ajoutons le problème de répartir les montants attribuables à chaque municipalité".

"Toute forme d'industrie ou de service à la merci des subventions gouvernementales nage dans un climat d'instabilité malsaine incompatible avec nos multiples besoins présents. Les quasi-règlements de grève actuelle ne sont que des palliatifs très provisoires qui ne sauraient résister au prochain conflit d'importance", dit la Société en terminant.

Voici quelques communiqués concernant nos activités du mois de mars.

Pour mieux collaborer à une aide familiale, une grande vente de vêtements usagés, aura lieu le samedi 15 mars prochain, de 10hr. a.m. à 4 hr. p.m. à la salle paroissiale Ste-Famille, rue St-Charles. Cette vente est sous le patronage des Filles d'Isabelle.

La partie de cartes annuelle organisée par les Filles d'Isabelle aura lieu cette année le mardi 25 mars à 8 hr. p.m., à l'école Antoine Girouard, 650 rue Antoine-Girouard. Nombreux prix de présence. Bienvenue à tous. Pour information Mme Marcelle Quintal, 655-5545.

BOIS ET MATÉRIAUX

CONSTRUCTION

FINITION

PANNEAUX

PEINTURE

QUINCAILLERIE

C. LÉTOURNEAU Inc.

24, rue Lévis Longueuil 674-4939

C'est le Temps des Parties de sucre AU CHALET DU LAC

de Varennes

5 Milles de la route Marie-Victorin

RÉSIDENCE: 2516 Pays Brûlé Varennes

OUVERT AU PUBLIC

- FAITES VOS RÉSERVATIONS POUR GROUPE, FAMILLES, ETC.
- ON SE REND À LA CABANE EN VOITURE
- REPAS SERVIS TOUS LES JOURS
- TIRE SUR LA NEIGE
- INVITATION À CEUX QUI DESIRENT VOIR FABRIQUER LE SIROP
- PRODUITS DE L'ÉRABLE EN VENTE

FAMILLES INVITÉES À VENIR DÉGUSTER LA TIRE SUR LA NEIGE, LE DIMANCHE APRÈS-MIDI: \$1.25 PAR PERSONNE

Itinéraire: Route Marie-Victorin jusqu'à la Montée Ste-Julie, montez et tournez à gauche au 1er rang jusqu'à la Montée du Lac et de là, suivez les indications qui vous conduiront.

JEAN-PAUL CHOQUET Organisateur, Prop. TEL: 652-2437

Carnet postal

Durant les premières années de la colonisation canadienne, les affaires de la poste se faisaient au petit bonheur, les lettres étant confiées aux bons offices des capitaines de bateau en partance pour le nouveau monde.

Le premier courrier de la poste au Canada fut Pierre de Silva dit le Portugais qui, durant le régime français, en 1705 plus exactement, fut préposé à cette fin par Randot, Intendant de Québec.

Le premier entrepreneur de la poste au Canada assura le service entre Québec et Montréal à partir de 1721, seize ans seulement après la nomination du premier courrier canadien.

Les fondateurs d'Halifax instituèrent le premier service postal régulier dans cette ville en 1755, à peine six années après sa fondation.

En 1832, les éditeurs canadiens ainsi que d'autres groupes de mécontents des colonies à cette époque se livraient à des intrigues pour obtenir le monopole de la poste au pays.

En 1837, nombre de maîtres de poste et de courriers du roi dans le Bas-Canada se montraient sympathiques aux rebelles de la colonie. Certains furent renvoyés à cause de cette sympathie.

Dès avant son fameux rapport sur l'état de la colonie, Lord Durham avait recommandé la centralisation de l'administration postale.

Le système postal actuel du Canada est fondé sur celui de la Grande-Bretagne, mais il est dirigé par des Canadiens depuis 1851.

Les services postaux canadiens n'étaient pas contrôlés à partir d'un même centre en 1851, car la province du Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick avaient des administrations postales indépendantes.

En 1867, il y avait 2333 bureaux de poste dans la province du Canada, 630 en Nouvelle-Ecosse et 438 au Nouveau-Brunswick.

Les premiers timbres-poste canadiens furent émis en 1851, alors que la province du Canada prit la direction de son propre système postal; ces timbres étaient de trois valeurs, 3 pence, 6 pence et 1 shilling.

En 1855, le système postal de la province du Canada institua le premier service de mandats de poste canadiens. Pour l'année 1968, le chiffre d'affaires du ministère des Postes a atteint le milliard de dollars dans ce domaine.

En l'espace de vingt-neuf ans, soit de 1939 à 1968, les recettes postales sont passées de 42 millions à 337 millions de dollars.

Le premier congrès de l'Union postale universelle à être tenu en Amérique du Nord au cours du siècle a eu lieu à Ottawa en 1957.

Les stations de satellites terrestres en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud viennent tout juste de se rattacher à Intelsat 3, premier chaînon d'un réseau mondial de communications.

Les Romains avaient un service postal bien organisé, tant sur terre que par mer, bien que le système se limitât surtout aux messages d'Etat.

Grâce à leur excellent système routier, les Romains avaient relié leurs villes par une chaîne de "postas". Ainsi des camps et des écuries jalonnaient tout le réseau de la "poste à cheval" de l'époque.

Les mots "postes" et "post" sont tirés du latin "posta", mot qui désignait souvent à cette époque ancienne les points de transmission des messages.

En Angleterre, la "poste à cheval" date de 1482; on l'utilisait pour transmettre des instructions militaires aux soldats qui se battaient contre l'Ecosse.

Les cavaliers qui transportaient le courrier en Angleterre vers 1480 n'avaient aucune difficulté à remplir leurs fonctions. Ils inscrivaient leurs montures en vertu du "droit de prérogative royale" et payaient à peu près ce qu'ils voulaient.

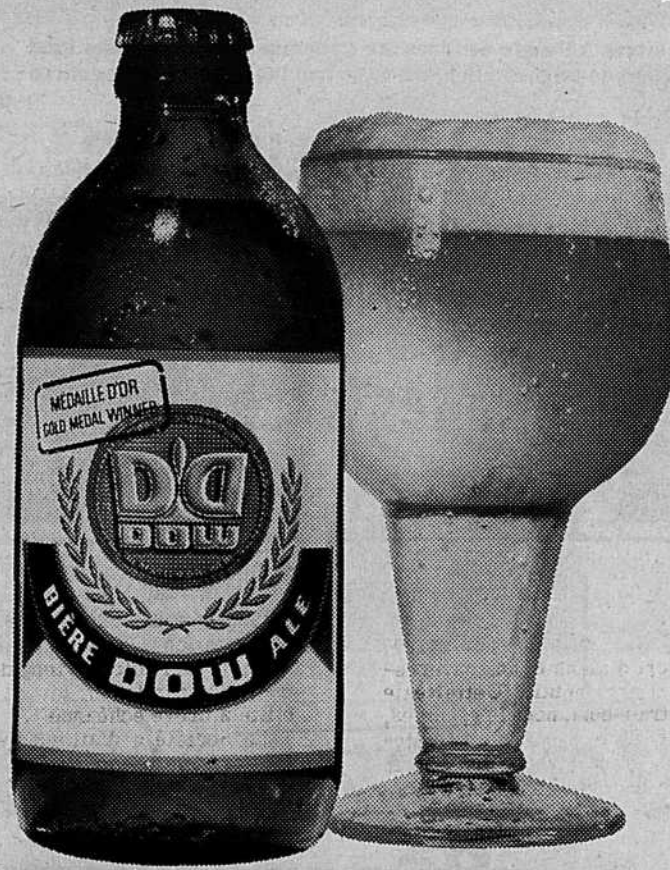
En 1860, un marchand de Londres organisa un système local privé de courrier pour la capitale anglaise.

Les diligences postales commencèrent à circuler en Angleterre en 1784, à partir de Bristol. Il y avait beaucoup de concurrence entre les diligences de la poste royale et les diligences transportant les voyageurs et la chose était devenue le grand sujet de conversation.

Tout un réseau de routes de diligences postales se développa en Angleterre après 1780 et, aujourd'hui, nombre de routes nationales du pays suivent encore les mêmes parcours sinueux.

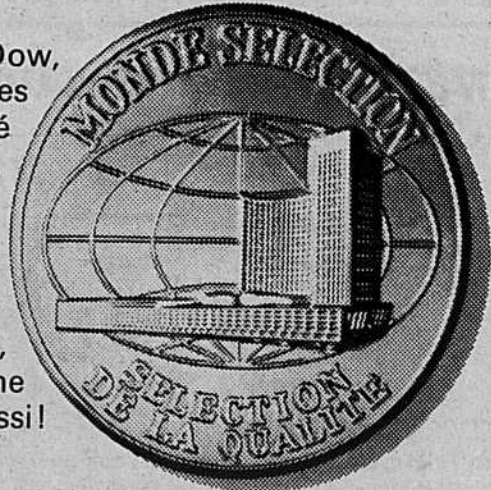
C'est en 1830 que débuta le transport du courrier par chemin de fer en Angleterre, entre Liverpool et Manchester, et le premier train-poste fut établi huit ans plus tard.

Les bateaux anglais transportant le courrier au temps de Drake et de Raleigh avaient l'ordre "de naviguer quand ils le pouvaient, de se battre quand il le fallait et de jeter le courrier par-dessus bord au besoin".



DOW standard de bon goût

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or. Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



La médaille d'or.
Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût



BOUCHERVILLE,
Semaine du
9 au 15 mars 1969
Vol. 5 No 10

La Seigneurie est publiée toutes les semaines au 414, Marie-Victorin, Boucherville. Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Imprimé en offset sur papier journal continu par:

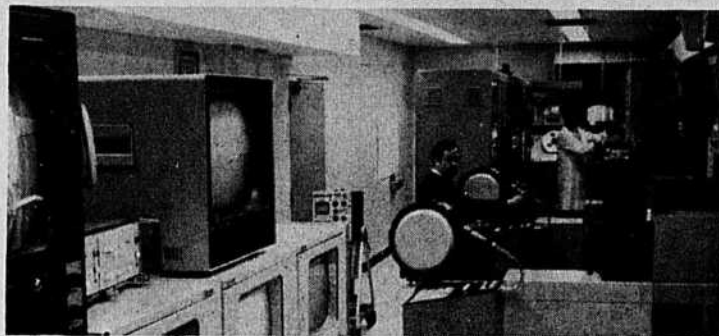
PAYETTE & PAYETTE
ST-JEAN



Les trois édifices de Radio-Québec sont situés à l'angle des rues Ste-Catherine et Fullum, dans l'est de Montréal. Les bureaux de l'administration, de la production, de même que les studios y sont concentrés.

Le premier ministre, Jean-Jacques Bertrand a inauguré officiellement les studios de Radio-Québec, samedi le 22 février dernier, à Montréal.

RADIO-QUÉBEC



Vivement intéressé par les caractéristiques des studios ultramodernes, le premier ministre a déclaré aux quelques 700 invités présents que "ni des considérations académiques, ni les facteurs politiques, les facteurs constitutionnels en particulier, ne doivent ni ne peuvent freiner les efforts du Québec pour se donner des outils qui lui sont essentiels dans notre univers électronique". Dans son allocution de bienvenue, le président de Radio-Québec, le juge Guy Guérin, avait lui-même souligné que "le Québec a pu trouver chez lui, pour monter de toute pièce cet organisme en moins d'un an, tous les techniciens et spécialistes nécessaires".

Le premier ministre était accompagné des ministres Jean-Guy Cardinal, Edgar Charbonneau et Paul Dozois.

Radio-Québec est un organisme de production de documents audio-visuels. Le quart de son premier budget de \$5,000,000. a été consacré à la production des émissions de l'expérience-pilote TEVEC qui fournit à la population adulte du Saguenay-Lac St-Jean des émissions scolaires par la télévision. Depuis septembre dernier, quelques émissions de radio sont en ondes au Québec. Quelques séries de télévision couleur sont actuellement en préparation et seront diffusées à l'automne prochain.



TOUS À L'ÉCOUTE POUR L'INAUGURATION DES STUDIOS



Comparutions

Parmi les quinze comparutions devant être entendues ce soir trois plaintes furent retirées alors que les autres accusés, devant répondre à diverses accusations durent payer des amendes allant de \$2,00 et les frais, à \$40. et les frais.

Seulement deux procès devaient être entendus ce soir, mais celui concernant les Entreprises Victor Inc., au sujet de "construction sans permis" n'eut pas lieu, Me Letellier, avocat de la ville, demandant à Me Luc Mercier la permission de retirer la plainte, la ville n'ayant aucune preuve à apporter Me Mercier libéra alors l'accusé.

Ce soir Me Mercier rendit deux jugements, le premier concernant la cause de M. Ronald Gagnon dont le procès concernant "facultés affaiblies" fut entendu le 20 janvier dernier.

Me Mercier déclara que, d'après l'ensemble des témoignages, il trouvait l'accusé "coupable" et lui infligea une amende de \$50. et lui suspendit son permis de conduire pour une période de trois mois.

Le seul procès qui fut entendu fut celui de M. J.P. Lefebvre, qui devait répondre à l'accusation d'avoir rouler à une vitesse de 52 M.P.H. sur le boulevard Marie-Victorin le 22 janvier dernier. Le constable Pierre Paul Décarie témoigna en disant que le jour concerné il avait enregistré la vitesse de l'accusé sur radar. M. Lefebvre témoigna ensuite, et après tous les témoignages Me Mercier déclara qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute les dires du policier et il déclara l'accusé coupable mais étant donné les circonstances il suspendit la sentence.

Le second jugement fut dans la cause de M. Emilien Leblanc dont le procès concernant "délit de fuite" eut lieu le 17 février.

Me Mercier considère que l'accusé a substantiellement rempli les obligations prescrites par la loi en restant sur les lieux pendant un bon moment et en permettant à la seconde partie de prendre son numéro de licence, il accorda donc le bénéfice du doute à l'accusé et il l'acquitta sur-le-champ.

La prochaine séance de la Cour Municipale aura lieu le 7 avril prochain.

S. DAoust

Lisez et Faites lire

votre JOURNAL



Retenez ces dates chanceuses qui vous donnent droit à un bon d'achat!



Si l'une de ces dates correspond à l'anniversaire de vos enfants, présentez-vous à notre magasin durant la semaine de la présentation du journal. Vous pourrez réclamer ainsi VOTRE BON D'ACHAT DE DEUX DOLLARS applicable sur tout achat de souliers d'enfant de huit dollars et plus. (Aucun achat immédiat n'est requis).

SURVEILLEZ LES DATES DES SEMAINES À VENIR

SALON

Claire France Enrg.

CHAUSSURES

VENEZ ME VOIR!
BERTRAND



650 Boulevard FORT ST-LOUIS

Boucherville
655-4131

Ces savants travailleront à l'Institut de recherches

Deux chercheurs de l'IREQ brevettent leur invention

par Gilles Crevier

Le Bureau fédéral des Brevets enregistrera prochainement les inventions de deux chercheurs de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (IREQ). Les deux découvertes, faites l'an dernier, seront aussi protégées aux États-Unis.

Ces découvertes ont été mises au point par MM. Toby Gilsig et V. Zajic. Le premier a inventé un nouveau filtre harmonique, tandis que le deuxième a conçu un circuit électrique pour les essais synthétiques des appareils de commutation. Dans les deux cas, la demande des brevets est faite au nom des chercheurs et de l'IREQ. Les démarches auprès du Bureau fédéral des Brevets remontent au 1^{er} octobre dernier. Auparavant on s'était assuré, du moins en ce qui concerne le filtre harmonique, qu'il n'existait aucune invention semblable brevetée en Amérique du Nord et même en Europe.

M. T. Gilsig a noté pour la première fois sa découverte le 18 juin 1968. "Je garde toujours un calepin sur moi, avoua-t-il. Lorsqu'une idée me passe par la tête, je m'empresse de l'inscrire en y ajoutant un petit dessin. Je ne peux dire comment cette découverte a jailli cette journée-là. Il m'arrive souvent de couper court une soirée pour mettre sur papier ce que je crois être une invention".

Quant au nouveau circuit pour les essais synthétiques des appareils de commutation, c'est à Paris au cours de l'été dernier que M. V. Zajic en fit la découverte. Ce dernier travaillait alors au projet d'un nouveau centre de recherche en électricité en France. Il venait à peine de quitter la Tchécoslovaquie où durant plus de vingt ans il se familiarisa avec le type classique de circuits électriques pour essais synthétiques d'appareils de commutation. En 1956, dans un centre de recherche situé près de Prague, il était en charge d'une équipe qui travaillait à la mise au point d'un circuit électrique de 400 kV pour l'essai de disjoncteurs.

Le filtre harmonique

Il existe présentement un filtre harmonique classique pour les réseaux à courant continu. Il a le désavantage d'augmenter les pertes d'énergie. Le phénomène se produit ainsi: le courant harmonique est généré dans un convertisseur, puis frappe le réactance déformant ainsi la tension du réseau. Il s'ensuit des interférences dans les communications téléphoniques. Le filtre harmonique ordinaire restabilise la tension du réseau, mais avec perte d'énergie.

Mais là où l'invention de M. Gilsig devient importante, c'est qu'elle permet de réduire sensiblement les pertes d'é-

nergie tout en éliminant les interférences téléphoniques. Le filtre harmonique, tel que découvert par M. Gilsig, ressemble étrangement dans sa conception à un parafoudre. Il suffit de raccorder aux bornes des convertisseurs, des filtres qui rejoignent la terre et de canaliser ainsi le courant harmonique.

Les essais synthétiques

L'invention de M. V. Zajic est applicable aux circuits électriques utilisés pour les essais synthétiques des appareils de commutation en ce qui concerne son pouvoir de commutation, par des méthodes dites synthétiques.

Disons que les circuits synthétiques se

composent de deux circuits partiels: la source de courant et la source de tension. L'invention sera en principe appliquée surtout dans le cas d'essais à très haute tension et à grande puissance. Elle servira à résoudre les difficultés qui accompagnent le projet des éléments de circuit.

Auparavant, on pouvait réaliser une telle expérience par des moyens connus jusqu'à une tension de 400 à 500 kV. Pour des tensions plus élevées, on se heurte à des difficultés lors de la construction des inductances et des éclateurs. Cette découverte concerne exclusivement la source de tension des circuits synthétiques à injection de courant.



Toby Gilsig



Vladislav Zajic

LES JARDINS MONTARVILLE

SITUÉ EN PLEIN COEUR DE BOUCHERVILLE, A LA SORTIE MONTARVILLE, DE LA NOUVELLE ROUTE 3.

- * En face du Centre Civique....piscine intérieure, extérieure, aréna, etc.
- * A 2,000 pieds de la nouvelle école régionale polyvalente De Montagne
- * A 1,000 pieds de l'école élémentaire "La Broquerie"

PRIX MODIQUE NE VEUT PAS DIRE CONSTRUCTION DE QUALITÉ MOYENNE, DE SECONDE CLASSE - "NON"

- * Un mur bétonné de 8 pouces vous sépare de votre voisin, insonorisation complète
- * Immeubles de 4 étages complètement construits de béton
- * Garage intérieur bétonné.

LES JARDINS MONTARVILLE À BOUCHERVILLE VOUS OFFRENT UN LOGEMENT UNIQUE QUE VOUS NE TROUVEREZ NULLE PART - POUR LE MÊME PRIX -

POURQUOI ?

- a) Le prix de location est entièrement contrôlé par la S.C.H.L.
- b) Projet financé sur 50 ans par la S.C.H.L. à un intérêt de 6-7/8 %
- c) Les promoteurs ne peuvent augmenter le prix du loyer sans avoir démontré l'augmentation des dépenses à la S.C.H.L.
- d) Pour y être éligible votre revenu ne doit pas être supérieur à \$8,200. par année.

POUR INFORMATIONS, APPELEZ SANS RETARD:

655-4711

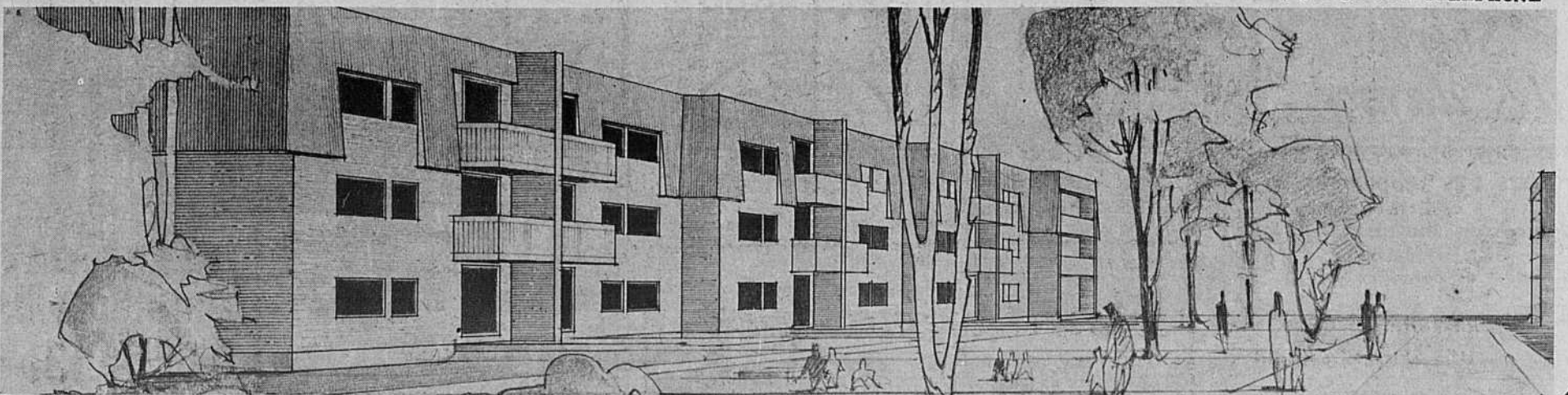
TAUX DE LOCATION

Logement de 3½ pièces:	\$105.00
Logement de 4½ pièces:	\$125.00
MAISON DE RANGÉE (1½ chambre de bain)	
Logement de 6 pièces:	\$145.00
Logement de 7 pièces:	\$155.00
Logement de 8 pièces:	\$165.00
Garage intérieur :	\$ 10.00

LES TAUX INCL'IS

- 1- Service de concierge
- 2- Service d'ascenseur
- 3- Chauffage électrique, un contrôle par pièce
- 4- Intercom.
- 5- Antenne de T.V. de 10 canaux
- 6- Eclairage, eau chaude, taxe d'eau, taxe de vidanges compris
- 7- Salle de lavage à chaque logement
- 8- Dépôt à chaque logement
- 9- Dépôt de bicyclettes, de carrosses
- 10- Terrain de jeux clôturé pour les enfants
- 11- Terrasses paysagées
- 12- Terrasses privées (logement de 6 & 7 pièces)
- 13- Cuisine et chambre de bain ventilées
- 14- Chambre de lavage commune
- 15- Terrasse, soleil

NOTE: Vous ne payez que votre TÉLÉPHONE



Reflets féminins

MODES ACTUALITÉS NOUVEAUTÉS



Piments verts farcis aux crevettes

4 piments verts (grosueur moyenne)
1 oignon haché (grosueur moyenne)
½ tasse de céleri haché
¼ tasse de beurre ou de margarine
1 livre de crevettes cuites et coupées en morceaux
1½ tasse de biscuits au fromage émiettés
1 oeuf
2 c. à table de lait

½ c. à thé de sel
Un peu de poivre

Notre ami Tintin ne ferait qu'une bouchée de ces délicieux piments verts débordants de vitamine C et de petites crevettes roses. Cette entrée réjouira toute la famille à l'heure du dîner avec cette saveur des piments verts si différents amalgamée à ces fruits de mer. C'est un plat très vite fait.

Préparez-le immédiatement et cuisez-le plus tard. Servi à l'heure du lunch ou du dîner votre succès est assuré!

Enlever une tranche mince sur le dessus des piments verts; enlever les noyaux et les membranes. Couvrir et cuire dans une petite quantité d'eau bouillante salée durant cinq minutes. Egoutter. Faire frire l'oignon et le céleri dans le beurre ou la margarine, jusqu'à ce qu'ils soient tendres; ajouter les crevettes et les biscuits émiettés. Retirer du feu. Battre ensemble l'oeuf, le lait, le sel et le poivre; ajouter au mélange de crevettes. Remplir les piments verts de cette garniture aux crevettes. Placer les piments verts dans un plat graissé de 8 pouces carré. Couvrir d'un papier aluminium. Cuire au four à 350 F. durant 30 minutes. Enlever le papier aluminium. Cuire 5 minutes de plus ou jusqu'à ce que le mélange de crevettes commence à brunir.

Donne 4 portions.

DRAPERIES-COUVRE-LITS



Tissus de tous genres
confection exclusive
service à domicile

Monique Breton
655-0603

HOTEL BOUCHERVILLE
536, BOUL. MARIE-VICTORIN 655-1220

EN VEDETTE

15 MARS 1969

Jeudi soir
*Soirée
des dames*

20 PRIX DE PRÉSENCE
TOUS LES JEUDI SOIRS

Une consommation est offerte
GRATUITEMENT
à toutes les dames ce soir-là

N.B. Le tirage pour le voyage
aux Bermudes, pour 2 per-
sonnes, aura lieu le 3 avril



DONALD LAUTREC

Le BOTTIER

PLACE LONGUEUIL
679-4450

Adopter -
LE BOTTIER
C'est bien se
CHAUSER
Ouvert tous les soirs
jusqu'à 10 h.

PLACE GREENFIELD PARK
672-7000



Le 29 mars prochain, M. Eric Hyrst au centre culturel de Beloeil!

En 1954, M. Hyrst fonda les Grands Ballets Canadiens où il était premier danseur, chorégraphe, et aviseur artistique. Les plus grands succès inclus au répertoire des Grands Ballets Canadiens tels que Sea Gallows, Labyrinthe, Première Classique, etc... M. Hyrst dansa le Ballet "Hommage" à l'occasion de l'ouverture officielle de la Place des Arts avec la brillante ballerine Madame Rosella Hightower; M. Hyrst est également le chorégraphe de cette dernière oeuvre.

M. Eric Hyrst est maintenant chorégraphe et directeur artistique des Ballets Métropolitains du Canada. Comme Maître de ballet de cette Compagnie, il donne aux membres de cette dernière

et aussi à ceux de son école une formation complète. Par un travail constant et une confiance absolue aux talents canadiens, M. Hyrst a pour but, non seulement de développer des danseurs de calibre international, mais aussi des chorégraphes, professeurs et compositeurs.

C'est donc avec fierté que nous recevrons chez-nous, ce grand danseur, chorégraphe et professeur. Pour toutes informations additionnelles concernant ce prochain récital, vous êtes priés de communiquer avec Mme Yvette Bourgon, directrice de l'École de Ballet St-Basile-le-Grand, école affiliée à l'Association des Ballets Métropolitains du Canada, en signalant 653-6732.

SENSATIONNEL

Vente d'écoulement

de
ROBES

de
"belle qualité"
JONATHAN LOGAN

de
\$26.00 à \$55.00

pour
\$12.95



Sylhouette
Corsetière

Mme Marcelle Schneider

655-0242

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX
POUR LE CHIC DU PRINTEMPS



SALAISON BOUCHERVILLE ENRG.

PERSONNEL COMPÉTENT ET COURTOIS À VOTRE SERVICE

CAFÉ instantané
CHASE & SANDBORN

6 onces **\$1.09**

MARMALADE
GOOD MORNING

12 onces **33¢**

FROMAGE tranché
KRAFT

8 onces **3 / \$1.**
ppts

PATTES DE PORC

23¢
la livre



FRAISES
CALIFORNIE

39¢
le casseau



CANTALOUPE
grosneur 56

2 / 49¢

CONCOMBRES
SELECT

3 / 25¢



ÉCHALOTTES

3 paquets **/ 25¢**

Spécialités:

- Viande-
- Fruits-
- Légumes

BOEUF
DE
L'OUEST
À
DES PRIX
INCOMPARABLES



CUISSES DE POULETS



45¢ la livre

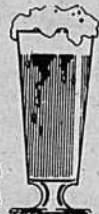
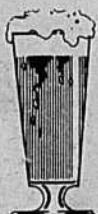
TIRAGE

TOUTES LES SEMAINES
POUR 2 BILLETS DE HOCKEY
Au Forum de Montréal
(1 coupon avec \$5.00 d'achat)

GAGNANTE DE LA SEMAINE DERNIÈRE:

Mme Côté,
1110, Marie-Victorin,
Boucherville

ÉPICERIE
BIÈRE- PORTER



NOUS PRÉPARONS LES VIANDES
POUR LES CONGÉLATEURS

655-1359

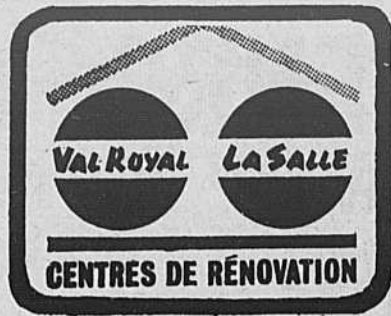
643, MARIE-VICTORIN

LIVRAISON GRATUITE

ROGER SAVARIA, prop

655-1350

BOUCHERVILLE



CENTRES DE RÉNOVATION VAL ROYAL • LA SALLE

MAINTENANT

8

MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

JEUDI, 13 MARS

VAL ROYAL • LA SALLE

GRANDE OUVERTURE

BOUCHERVILLE

Val Royal La Salle, les plus importants distributeurs de matériaux de construction au Québec, sont heureux de vous faire part de l'achat du magasin "Stinson Fortier" de Boucherville (autrefois Richelieu Builders Supply).
Notre président, M. P.H. Desrosiers, invite particulièrement la clientèle de Boucherville et des environs à venir célébrer l'ouverture du 8ème Centre de Rénovation Val Royal La Salle.
Le développement extraordinaire de la Rive-Sud au cours des dernières années est tout à l'honneur des résidents. C'est avec grande fierté et confiance que nous nous joignons à cet essor!
Les 2 succursales de Boucherville et Ville Brossard (6200, Taschereau) seront en mesure de mieux vous servir...

Rockwell... PUISSANCE et PRÉCISION



Le nouveau Banc de Scie 9" Beaver (no 6201-L) à arbre inclinable. Coupe ajustable de 0° à 90° jusqu'à 24". La nouvelle table "extra-large" prend facilement un panneau de 48" de largeur.
comprend le support, les deux allonges, et longues barres de guidage.



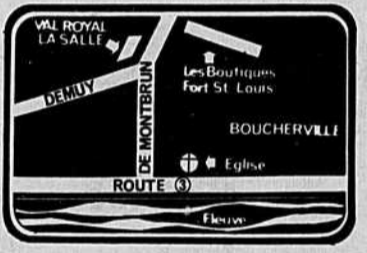
(MODÈLE 75)

Scie
ronde
7 1/2"

169.95
SPÉCIAL D'OUVERTURE Régulier : \$199.95



Chargex
CONTRE-PLAQUÉ



A. Portes persiennes

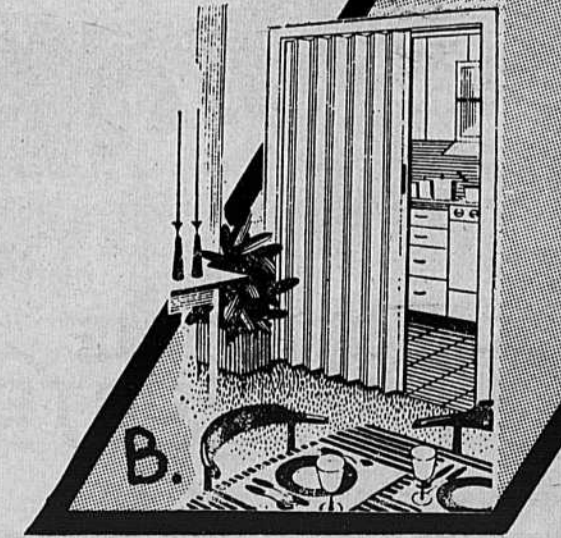
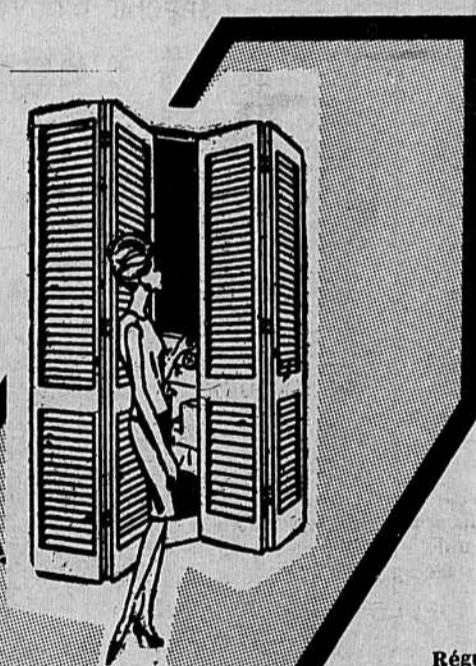
(comportant 2 panneaux et ferronnerie)

construction en pin

24 x 80	15.50	l'ensemble
30 x 80	16.50	l'ensemble
36 x 80	17.50	l'ensemble

construction en acajou

24 x 80	17.85	l'ensemble
30 x 80	20.75	l'ensemble
36 x 80	21.95	l'ensemble



B. Portes accordéon

"SPACEMASTER" de marque Modernfold

Tissus et largeurs assortis Valeurs de \$30.00 à \$72.00 dans le lot

VOTRE CHOIX
15.95
■ CHACUNE

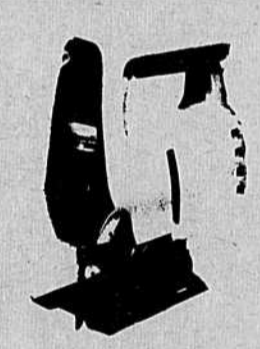


Toupies Rockwell

Pour le découpage facile des bords décoratifs. Incluant 3 toupies, le guide et un manuel relié sur les usages pratiques.

SPÉCIAL D'OUVERTURE Régulier : \$89.95

79.97
(64-S)



Scie sauteuse

Pour tous les travaux de découpage. Base inclinable à 45°.

Régulier : \$34.95

SPÉCIAL D'OUVERTURE
modèle 60 **29.97**
modèle 61 **34.97**
2 vitesses Régulier : \$39.95



Sableuse

Pour un travail de finition professionnel velouté (Modèle 65)

Régulier : \$39.95

SPÉCIAL D'OUVERTURE **34.97**

59.97

RÉGULIER \$69.95

- MOTEUR PUISSANT - 10 AMP.
- DÉBRAYAGE DE SÛRETÉ DE LA LAME,
- GARDE TÉLESCOPIQUE,
- ÉJECTEUR DE POUSSIÈRE INCORPORÉ

DÉMONSTRATION des PRODUITS

ROCKWELL

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI



4' X 8'
99¢
LE PANNEAU

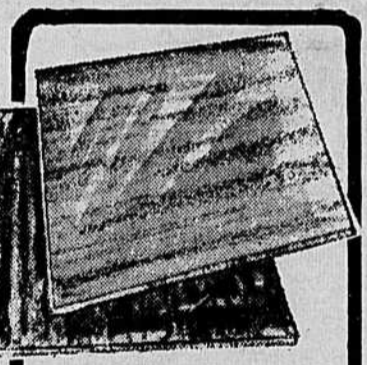
4' X 8'
1.99
LE PANNEAU

4' X 8'
2.99
LE PANNEAU

LOT SPÉCIAL

Il y a parmi ce lot des panneaux endommagés, des panneaux au fini défectueux; malgré ces imperfections, vous y trouverez votre profit!

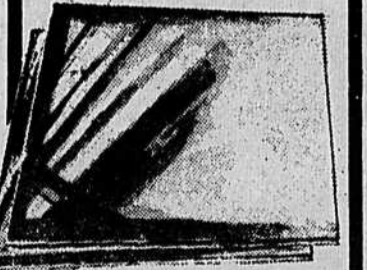
Pour ce lot spécial, nous réservons le droit de limiter les quantités.



TUILES DE PLANCHER

Le vinyle pur sur toile est la fin de la corvée d'entretien. Facile à poser vous-même. Les joints sont presque invisibles!

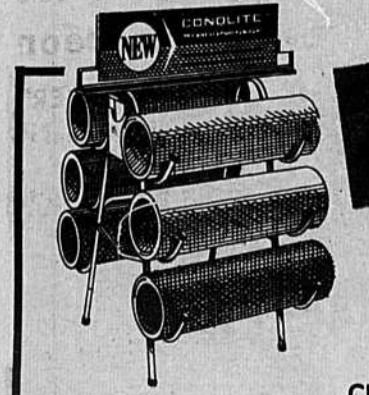
Valeur régulière .20¢
SPÉCIAL D'OUVERTURE **16¢** chacune 9" x 9"



TUILES DE PLAFOND

Première qualité Blanc uni Grandeur 12" x 12" Bouveté

SPÉCIAL D'OUVERTURE **11¢** chacune



Plastique laminé décoratif

Pour la cuisine, la chambre de bain, les meubles. ÉCONOMIQUE: VOUS ACHETEZ LA GRANDEUR DESIRÉE SEULEMENT

LARGEUR 30" **60¢**
CHOIX DE 6 MODÈLES ■ CHACUNE

COLLE CONTACT ANCHOR WELD par Roberts Chemical Spécialement utilisée pour tous les plastiques laminés

CHOPINE **1.35** chacune
PINTE **2.25** chacune



Plastique laminé

Grand choix de motifs décoratifs et grains de bois - Première qualité -

PANNEAUX 4 x 8 **9.98** ■ panneau
SPÉCIAL D'OUVERTURE

100, RUE DEMUY - BOUCHERVILLE - TÉL: 655-1357

Heures d'affaires:

LUNDI, MARDI, MERCREDI: de 8.00 a.m. à 5.30 p.m.
SAMEDI: de 8.00 a.m. à 5.00 p.m.

Jeudi et vendredi

DE 8 A.M. À 9 P.M.

DIVISION des ENTREPRISES P. H. DESROSIERS Ltée



Connaissez-vous
nos industriels?

QUEMAT INC.

Formée il y a à peine un an, la compagnie Quémat (Québec-Matériel) est en pleine phase d'organisation. Ainsi, comme nous l'a confirmé son président M. Jean-Claude Leroux, un édifice moderne et fonctionnel remplacera bientôt l'entrepôt préfabriqué qui sert actuellement de bureau et d'atelier. Les plans sont terminés et les travaux de construction débuteront en avril.

Nous avons tous remarqué, sur des routes en construction, de lourds rouleaux mécaniques pilonner la voie afin de tasser le sol et d'en accroître la densité. Cette opération se nomme le compactage. Une entreprise, localisée dans le parc industriel de Boucherville, se spécialise dans la vente et la location d'équipement destiné à cette fin. Depuis juin dernier, elle est établie rue de Lauzon et distribue en exclusivité au Québec les

rouleaux vibrants de marque allemande, Bomag.

"La compagnie Quémat, précise M. E. Bishara, directeur des ventes, veut introduire en mécanique des sols une méthode différente de compactage fort supérieure à l'ancienne par la mise en marchés d'appareils nouveaux. Nous allons également, c'est notre but, assurer un service après vente très efficace. Toutes les réparations seront effectuées dans les plus brefs délais possibles".

Autrefois, dans la province de Québec, le compactage des sols n'était pas nécessaire pour la construction de routes. Mais depuis quelques années, le Ministère de la Voirie, constatant le coût élevé des travaux de réfection, a mis au point des normes exigeant une compacité maximum. Le Ministère a déjà acquis quelques appareils distribués par Quémat et, nous dit-on, les résultats sont très satisfaisants. Ces

rouleaux sont d'ailleurs fabriqués par le plus important producteur au monde en ce domaine. 15,000 rouleaux Bomag ont fait leurs preuves sur d'innombrables chantiers dans le monde entier. A Boucherville, la compagnie Sicotte et fils a utilisé un rouleau vibrant de marque Bomag pour la construction de la route 3.

L'entreprise Quémat ne s'adresse pas uniquement aux entrepreneurs en construction routière mais également aux constructeurs de bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels à travers le Québec. "Nous distribuons des rouleaux de 5 à 60 tonnes aptes à répondre à tous les besoins de compactation même dans les conditions de travail les plus difficiles, ajoute M. Leroux

L'édifice commercial qui doit bientôt entrer en chantier aura une surface de plancher de 16,000 pieds carrés et s'élèvera sur un terrain de 80,000 pieds carrés permettant une expansion future. Ce bâtiment répondra, a-t-on prévu, aux besoins des trois prochaines années. Sa façade sera de brique et l'espace intérieur sera divisé en trois sections: salle d'exposition, bureaux et atelier de réparation.

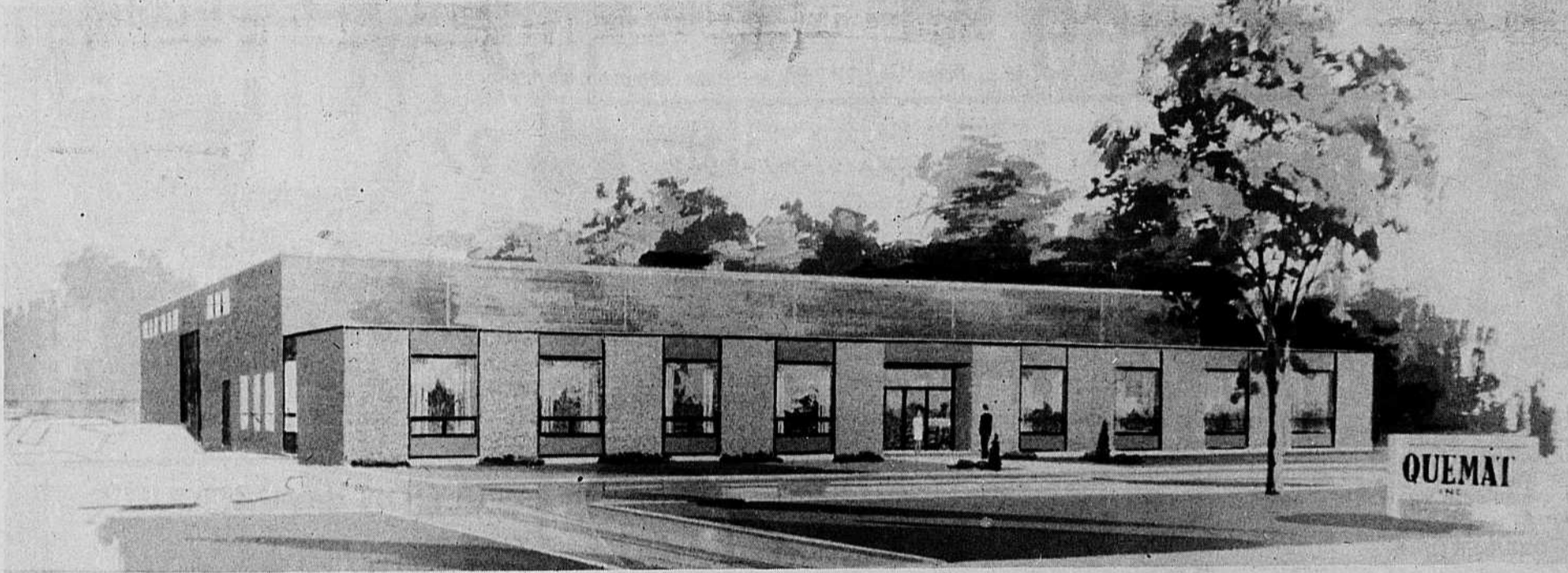


Le compactage du sol se fait au moyen des réputés rouleaux vibrants "Bomag".

Les administrateurs de l'entreprise Quémat se disent très heureux du site qu'ils ont choisi et envisagent l'avenir avec optimisme. "On prévoit que 1969 sera une bonne année pour

la construction routière, souligne M. Jean-Claude Leroux". Parmi leurs projets, ils comptent augmenter sous peu la gamme de leurs excellents produits.

Jeannine LaBossière.



Voici une vue de la maquette du nouvel édifice dont les travaux de construction débuteront en avril.

STATION de SERVICE DESROCHERS

2 MÉCANICIENS
à votre service

RÉPARATION
GÉNÉRALE

MÉCANIQUE
GÉNÉRALE

PNEUS - BATTERIE



598, MARIE-VICTORIN - BOUCHERVILLE

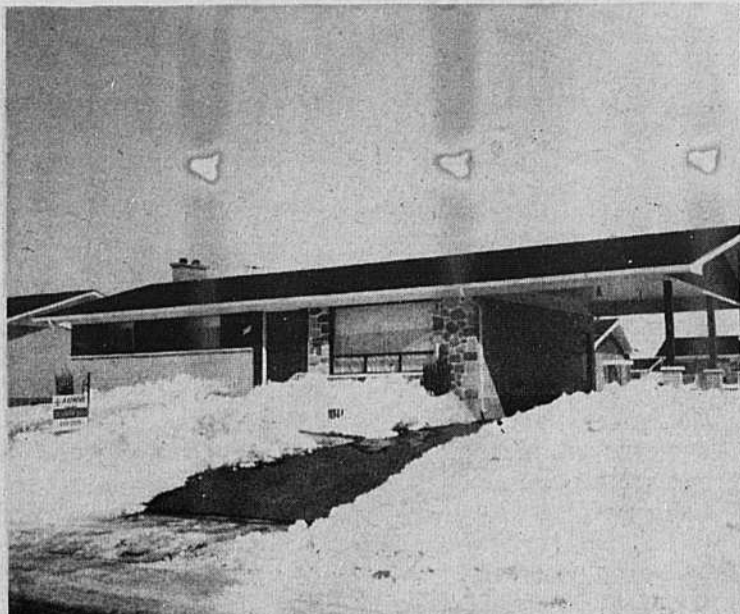
REMORQUAGE
JOUR
655-1719
et
NUIT
655-596

ÊTES-VOUS UN ACHETEUR SÉRIEUX ?



VOUS EN AVEZ DEVINÉ LE PRIX ?

FAITES VOTRE CHOIX



APPELEZ-NOUS PLUTÔT !

DÈS MAINTENANT



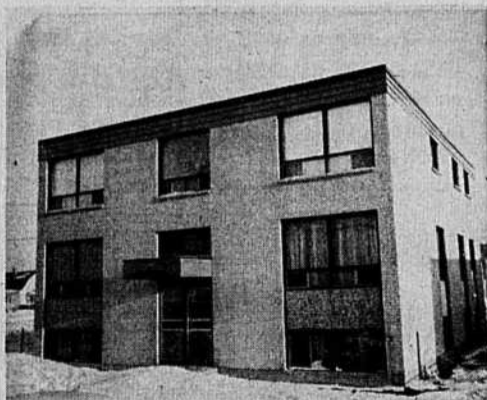
VOUS EN AVEZ DEVINÉ LE PRIX ?



VOUS EN AVEZ DEVINÉ LE PRIX ?



APPELEZ-NOUS PLUTÔT !



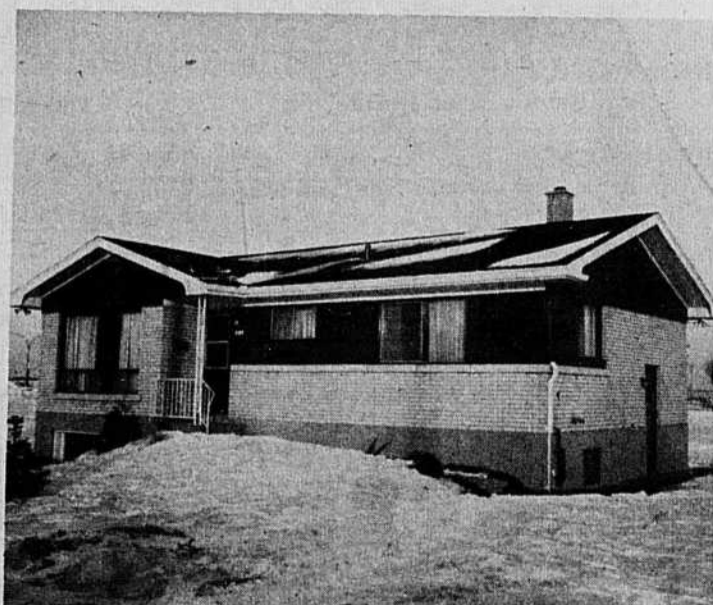
APPELEZ-NOUS PLUTÔT !



VOUS EN AVEZ DEVINÉ LE PRIX ?



APPELEZ-NOUS PLUTÔT !



APPELEZ-NOUS PLUTÔT !

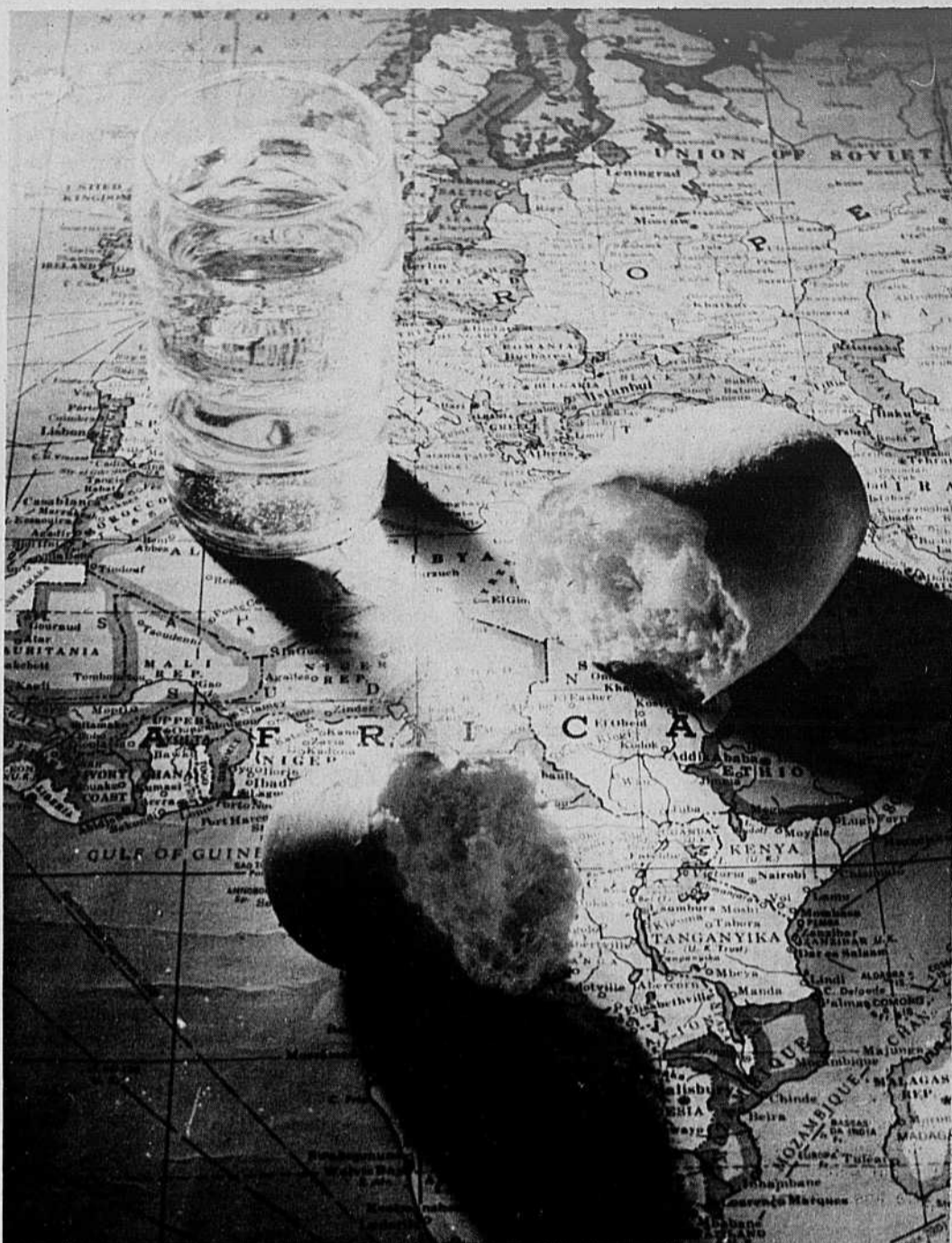
L'ÉQUIPE LA PLUS DYNAMIQUE ET PROGRESSIVE DE LA RIVE-SUD

655-0505
BUREAU

CHARLES DESMARTEAU

Courtier en immeubles
ou appelez M^{me} J. Lessard, son agent **655-7076**

655-5296
RÉSIDENCE



Souper de la faim: Dimanche, le 16 mars 1969

à 8.00 heures précises P.M. Pour renseignements: 655-9024
au SOUS-SOL de l'Ecole Paul VI et 655-7022.

La FAIM des AUTRES..... et notre "TAXE VOLONTAIRE" -

Depuis toujours nous avons entendu parler des misères, des souffrances, de la faim qui tenaillent les 2/3 de la population du globe. A travers le monde, deux personnes sur trois souffrent de la faim, de la gamme de toutes les faims. LE SCANDALE: Le seul scandale, c'est celui de notre indifférence, de notre mutisme, de notre aveuglement.

Bien sûr, en y pensant bien, nous frémissions devant le spectacle de la douleur d'une mère affamée devant son impuissance à nourrir son enfant d'un père de famille exploité, devant faire vivre sa famille avec \$0.80 par jour; nous nous laissons même aller à verser quelques larmes sur les milliers d'enfants qui meurent faute de nourriture, de soins, mais TROP SOUVENT hélas! là s'arrêtent où meurent nos bonnes intentions, nos bonnes dispositions. Après tout qu'est-ce qu'on peut changer? Que puis-je faire, moi, pour tous ces peuples? - Je ne peux tout de même pas rêver de les nourrir, de les instruire. Qui pourra combler toute cette faim... de savoir, de partage, de dignité humaine? QUI? - Je ne puis tout de même pas partager leur sort par simple souci humanitaire. Que peut donner ma petite offrande à un missionnaire? A la fin, que puis-je faire?

La seule solution valable, semble-t-il à l'heure actuelle pour briser cette inégalité, cette injustice flagrante, car désormais on ne peut plus cacher à ces peuples l'ETAT dans lequel ils croupissent, alors que nous les bien nantis, nous profitons de tout, nous vivons dans le luxe; c'est de se joindre à des organismes qui font un effort véritable pour aider ces peuples à suffire à leurs besoins.

Ils ont pris à la lettre le grand désir que formulait le Pape: Le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres. La règle qui valait jadis en faveur des plus proches doit s'appliquer aujourd'hui à la totalité des pauvres du monde".

"Là où existe la soif, creusons un puits; là où la faim fait ses ravages, mettons en place une agriculture moderne" - Tel est le mot d'ordre de ces organismes. - Ce n'est pas une aide à courte portée, mais l'établissement de bases solides qui pourront faire progresser un peuple tout entier. UN de ces organismes s'appelle: "Développement et Paix". - Voici le but qu'il s'est fixé: l'organisation catholique canadienne pour le développement et la paix travaille à bâtir la paix par le développement. L'une de ses tâches essentielles est de percevoir spécialement à l'occasion du Carême "la Taxe Volontaire" de ceux qui ont atteint un haut niveau de vie pour aider ceux qui sont en train d'en gravir les pentes. Paix passe par le chemin du développement, c'est-à-dire, par le transfert des connaissances, de l'expérience et des ressources des régions développées vers celles qui sont au début de leur développement.

Chaque année, à l'occasion de la campagne "CAREME de PARTAGE", les chrétiens de tous les pays sont appelés à sacrifier une PART infime en réalité de leur richesse pour le développement. Seul cet esprit de sacrifice, cette privation de carême avec un sens renouvelé de cette "TAXE VOLONTAIRE" pour nos frères moins bien partagés, sera le pont qui permettra de franchir le fossé entre les riches et les pauvres.

UNE REALISATION CONCRETE: SOUPER de la FAIM.

Devant tout ce travail à accomplir, devant notre richesse, nous devons aider les autres. Pour cela, nous pouvons faire avec eux une petite expérience de ce qu'ils ressentent à longueur d'années: LA FAIM.

Le repas de la faim est un REPAS où nous prenons pour toute nourriture une brioche et un verre d'eau: déjà c'est peut-être PLUS que peuvent manger la plupart de ces gens. AVEC EUX, nous ressentirons un peu de la douleur qu'ils subissent. Nous devons le faire vraiment: NE PAS se présenter au souper le VENTRE PLEIN. Nous aurons aussi à cette occasion l'opportunité de voir un peu de cette misère par des DIAPOSITIVES, projection d'un film et aussi de rencontre de gens qui ont vécu dans ces pays: les Soeurs Blanches d'Afrique.

- L'ARGENT versé sera donné à l'organisme "Développement et Paix"

Partout dans le monde la faim existe!

Aurons-nous le COURAGE DE VIVRE ce que tant d'autres à travers le monde vivent à coeur d'année?....

SORTONS de notre léthargie, faisons QUEL-QUE CHOSE de valable en ce Carême... Venons nombreux VIVRE cette expérience.

\$PÉCIAUX

BOISVERT FORD

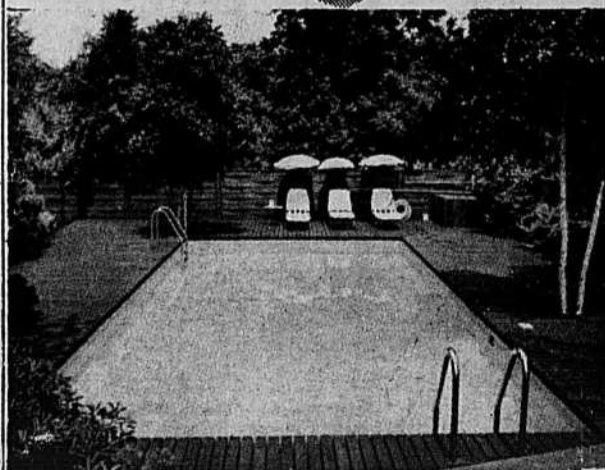
- 1967 FORD Custom - 2 portes - V8 - Transmission automatique - radio - balance de garantie FORD \$2350.00
- 1967 FORD Galaxie 500 - Convertible - V8 - 390 p.c. - automatique - radio - servo-freins - servo-direction \$2345.00
- 1967 RENAULT R8 - Sedan - Automatique \$ 895.00
- 1967 DODGE Sedan - V8 - automatique - radio - servo-freins - servo-direction - \$1945.00
- 1967 FORD Galaxie 500 - 2 portes - toit rigide - V8 - automatique - servo-freins - servo-direction - radio - \$2045.00
- 1967 CHEVROLET 2 portes - V8 - automatique - radio - \$1695.00
- 1966 OLDSMOBILE 88 - 4 portes - toit rigide - automatique - servo-freins - servo-direction - radio - fenêtres à commande électrique - \$1845.00
- 1966 PLYMOUTH Sedan - 6 cylindres - automatique \$1095.00
- 1965 FORD Sedan - Galaxie - V8 - automatique - radio - servo-freins - servo-direction - \$1295.00
- 1965 AUSTIN Sedan - automatique - radio - \$ 845.00

P.E. BOISVERT AUTO

2, MARIE-VICTORIN BOUCHERVILLE A LA SORTIE DU PONT-TUNNEL

655-1301

PISCINES
Spartan
"with a SHIELD of STEEL"



**RENSEIGNEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT,
SANS OBLIGATION
DE VOTRE PART.**

RÉSERVEZ TÔT!
POUR UN SERVICE SANS PAREIL,
TOUJOURS SELON L'AVIS
D'UN EXPERT

VENTE, SERVICE
ACCESSOIRES
JACUZI

S PERRIN

891, Ste Foy Jacques Cartier Tel. 674-3707

Prières pour les jours intenable

PRIÈRE D'UN REVOLTÉ

Seigneur, décidément, les choses ne sont pas comme je les avais imaginées.

Les gens de Ton Eglise me peinent et me déçoivent. Bien des fois, je me suis demandé si je ne devrais pas les quitter, pour m'arranger avec Toi seul.

Ils ont des défauts, comme les autres, et cela me heurte et me scandalise. Surtout qu'ils se posent en redresseurs de torts.

Et l'assurance de certains d'entre eux... Cette insupportable assurance de gens qui ont toujours raison. On dirait toujours, à entendre certains, que Tu garantis la moindre de leurs paroles. Même quand ils parlent de ce qu'ils ignorent.

Je les voudrais plus saints. Je les voudrais plus humbles.

Seigneur, pour tout Te dire, il arrive qu'ils m'agacent. Pour un peu, j'en viendrais à Te trouver bien imprudent de leur avoir dit : " Qui vous écoute, M'écoute. "

(Luc, x, 16)

Et pourtant, Seigneur, non, je ne dois pas quitter Ton Eglise. Je ne dois pas me séparer de l'ensemble, sous le prétexte de mieux Te trouver.

Je veux rester parmi les tiens, là où Tu es.

Après tout, Tu nous a bien supportés, eux et moi.

Il faudrait que je parvienne à les aimer. D'un amour volontaire.

Oh ! pas d'un amour de sentiment. Cela, non. Je ne le puis pas. Et d'ailleurs, ce n'est pas ce que Tu me demandes.

Ce que Tu veux, c'est la pureté du vouloir, au-delà des répugnances.

Seigneur, je voudrais Te le promettre, cet effort pour les aimer. Avec Ta grâce.

Donne-moi de comprendre un peu mieux cette chose pourtant toute simple, qu'ils sont des hommes. Des hommes tout comme moi, ni meilleurs ni pires.

Qui donc aurais-tu pris pour Te manifester aux hommes de ton temps. Des hommes comme les autres, avec les risques que cela suppose et que Tu as assumés de toute éternité.

Qu'attendais-je donc ? Qu'ils fussent parfaits ? Alors, que savais-je donc de l'histoire et de la nature des hommes, et de ce qu'est la Rédemption, au temps où je rêvais d'une Eglise exempte de misères, d'ambitions humaines et de fautes ...

J'avais bâti en moi l'Eglise de mes rêves... Il ne lui manquait que d'être humaine. Il ne lui manquait que d'exister. Ton Eglise est-elle responsable de mes rêves ? Porte-t-elle la charge de mon optimisme ?

Seigneur, fais-moi la grâce de ne point m'évader de la condition humaine.

Donne-moi aussi un autre regard, plus profond, plus simple aussi, qui me ferait mieux voir certains traits de lumière, ou de beauté très pure, leurs inattendues qu'il faudrait mériter.

Seigneur, garde-moi de l'optimisme comme du pessimisme. Donne-moi d'être juste, ce qui est tout différent - et tellement plus difficile.

" Votre joie, dit le Seigneur, nul ne pourra vous la ravir. "

(Jean, XVI, 22).

Les jeunes doutent de Dieu et de l'Eglise

"Plus de la moitié de nos jeunes ont des doutes sérieux sur la foi. Ils sont en état de recherche. C'est presque normal dans le climat sociologique actuel, qu'ils mettent leur foi en cause. Il est aussi normal, dans le contexte de contestation où nous vivons, que l'appartenance à l'Eglise visible qui est une institution soit elle aussi mise en question".

Ces paroles du Père Jean-Jacques Larivière, c.s.v., lors du lancement de son nouveau volume: "Quand les jeunes doutent de Dieu et de l'Eglise" indique dans quel contexte a été menée l'enquête sur la foi des jeunes en 1969 et dont les deux premiers tomes ont aussi été édités avec succès par Fides sous le titre de "Nos collégiens ont-ils encore la foi?" et "Les Objections religieuses des jeunes".

Selon le Père Larivière, "une foi qui s'interroge, une appartenance qui essaie de se renouveler, c'est bénéfique. On ne

peut qu'en tirer un approfondissement dans ses croyances en laissant tomber les scories, les substitués et tout ce qui ne mé-

rite pas d'être intégré à la foi". - "Bien sûr, de continuer le Père Larivière, pendant la période de recherche ou de doute, beaucoup

abandonneront la pratique religieuse; beaucoup crieront fortement pour se libérer de certains faux dieux qu'on leur a im-

posés. On pourra mal interpréter ceux qui cherchent; on pourra les montrer du doigt. Ici, c'est une question de dosage dans

les attitudes et des uns et des autres. Personnellement, je suis certain que ceux qui cherchent vraiment vont déboucher sur une foi authentique; une fois la crise

passée, une fois les croyances purifiées, ces jeunes seront de réels chrétiens. Au lieu de les juger, pourquoi ne pas essayer de les aider?"

Commentant ensuite certains passages de son livre, le Père Larivière dit: "Cet ouvrage vise à encourager ceux qui cherchent

honnêtement. Je n'ai pas trouvé de solutions toutes faites. Mais, j'apporte des jalons, des amorces où je convie la jeunesse.

Quant à l'objection qu'on se pose souvent au sujet de ceux qui quittent la religion, de dire le Père Larivière, c'est qu'ils manquent souvent de maturité. N'est-ce pas mieux ceux-là de les voir partir immédiatement.



LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL

distribue présentement
sa nouvelle édition 1969

UNE CHANCE UNIQUE À VOUS
DE PARTICIPER AU GRAND CONCOURS

Une Voiture Pour
Madame

UNE "FORD CORTINA" SERA PEUT-ÊTRE À VOUS

Vous recevrez votre NOUVEAU BOTTIN LOCAL et la carte de participation d'ici quelques jours.

Ce concours est rendu possible grâce à la collaboration pécuniaire de vos nombreux marchands et professionnels de la Rive-sud. Les encourager, c'est les remercier.

Pour tous vos besoins, référez toujours "Le Nouveau Bottin Local" "LE BOTTIN ORANGE"

Postez le coupon qui est inséré à l'intérieur du Nouveau Bottin Local DES MAINTENANT.

PAR: S. DAoust



Appels:	249
Plaintes:	58
Accidents: (1 blessé)	8
Personnes blessées:	9
Personnes malades	2
Incendies:	3
Vols: (légers)	3

Calls:	249
Complaints:	58
Accidents: (1 injury)	8
Injured persons:	9
Sick persons:	2
Fires:	3
Thefts: (small)	3

CAMION RETROUVÉ

Lundi, le 3 mars vers 06,30h. après avoir reçu une information de la police de Greenfield Park, nos policiers firent la découverte d'un camion abandonné en face du 251 Boulevard Mortagne. Ce véhicule, propriété de la Bell Truck Cartage Ltd, fut abandonné ici après avoir été volé à Greenfield Park et soulagé de son contenu. Le camion fut remis entre les mains des enquêteurs de la Police de Greenfield Park qui ont la charge de l'enquête.

INCENDIES

Mardi, le 4 mars à 19h,30 les policiers se rendirent au 196 rue Montcalm pour un feu de cheminée. Nos policiers s'y rendirent avec le camion à incendie, la cheminée fut nettoyée et le tout entra dans l'ordre.

Jeudi, le 6 mars vers 15h,15, nos sapeurs durent se rendre sur la rue De Lauzon, dans notre Parc Industriel pour un camion à déchets qui était la proie des flammes. Les sapeurs qui se rendirent sur les lieux utilisèrent le réservoir d'eau contenu sur le camion afin de circonscire les flammes. Les dommages furent limités à la boîte située à l'arrière de ce camion.

ACCIDENTS

Le seul accident dans lequel une personne fut blessée cette semaine est survenu samedi le 1er mars à 15h,20 à l'ouest du 341 boulevard Mortagne alors qu'une automobile heurta un enfant de 4 ans. Le jeune Alain Rochefort, de la rue Mgr Charbonneau, fut blessé à la figure. L'enfant qui jouait en bordure du chemin aurait été heurté par l'automobile après que le conducteur eut fait de vains efforts pour l'éviter. L'enfant fut conduit à l'Hôpital Charles Lemoyne par notre service d'ambulance local.

Nous profitons de l'occasion pour nous joindre à la Direction du Service de la Police pour demander aux parents d'exercer une étroite surveillance sur les enfants afin qu'ils ne jouent pas sur des artères très achalandées. Vu la grande accumulation de neige sur les côtés des rues les enfants se sentent attirés par ce genre de glissoires naturelles et une surveillance très étroite serait appréciée.

RECOVERED TRUCK

On Monday March 3rd around 06.30 h., after having received an information from the Greenfield Park Police, our constable found an abandoned truck in front of 251 Mortagne Boulevard. This vehicle property of Bell Truck Cartage Ltd., was abandoned here after being stolen in Greenfield Park and emptied of its contents. The truck was handed over to the investigators of the Greenfield Park Police who are in charge of the investigation.

FIRES

On Tuesday March 4th at 19.30 hrs our constables went to 196 Montcalm Street for a chimney fire. Our constables went on the scene with the fire truck, the chimney was cleaned and everything got in order.

On Thursday March 6th around 15.15h. our firemen had to go on De Lauzon Street, in our Industrial Park for a truck collecting trash that was on fire. Our firemen used the water container on the fire truck to put out the flames. Damages were limited to the back of the said truck.

ACCIDENTS

The only accident in which a person was injured this week occurred on Saturday March 1st at 15,20h. west of 341 De Mortagne Boulevard when a car hit a 4 year old child. Young Alain Rochefort, of Mgr Charbonneau Street, was injured in the face. The child, who was playing on the edge of the street was hit by the automobile after the driver tried in vain to prevent the accident. The child was taken to Charles Lemoyne Hospital by our local ambulance service.

We would like to take advantage of the occasion to join with the Direction of the Police Department in asking all parents to keep a close watch on the children so that they will not play on streets with heavy traffic. With the accumulation of snow on the edges of the streets, children are attracted by these natural slides and a close watch would be appreciated.

PEINTURE

- Peinture au prix du gros
- Sélection de couleurs à domicile

SPECIAUX DU PRINTEMPS PREMIERE QUALITE	PRIX REG.	SPECIAL
Semi lustre blanc et couleurs	\$12.75	\$ 8.20
Mat blanc et couleurs	\$11.50	\$ 7.40
Latex Satin blanc et couleurs	\$11.00	\$ 7.05
Email Super blanc	\$15.25	\$ 9.25

TÉLÉPHONE : 655-5913

PETITES ANNONCES

655-1967

LOGEMENTS À LOUER

A Boucherville, logements neufs 2½ et 4½ pièces, près Centre Civique et Ecole Polyvalente. Disponibles le 1er mai, téléphoner à: **655-1475**

Logement de 3 pièces, chauffé et meublé dans Bungalow neuf, \$80. par mois. Tout demi sous-sol avec chambre de bain en tuiles, situé au: **957, Marie Anne Messier**, ou téléphoner à: **655-0568**

Logement de 4 pièces, pas chauffé, \$93.00 par mois, téléphoner à: **Après 5 heures 655-0344**

Logement de 3 pièces, meublé, moderne, eau chaude et électricité fournies, téléphoner à: **655-1241**

A Boucherville, 4½ pièces, entrée privée, place pour la laveuse et sècheuse, téléphoner à: **655-9600 ou 652-2593**

À VENDRE

Bateau fibre de verre 15' avec moteur Mercury 1968 - 50 C.V. - aussi auto-neige Bombardier 1967 14 C.V. téléphoner à: **655-8886**

Chien Beagle pure race, 5 mois, pour informations, téléphoner à: **655-9694**

Ford Convertible '68, très bas milage, aubaine, téléphoner à: **655-5413**

Manteau en mouton de perse noir, grandeur 8-10 ans, sacrifierais pour cause de départ, téléphoner à: **655-0915**

Roulotte de Luxe - 1967 - 18 pieds, pour 6 personnes, comprenant poêle avec four, réfrigérateur, toilette, douche, chauffeferette, téléphoner à: **655-9435**

Trailor de 6½ pieds de long, tente de 12' x 15' et aussi un moteur Johnson, 5 forces, le tout pour \$275.00 téléphoner à: **Verchères - 583-3119**

Lit d'enfant 30" x 54", avec matelas, très propre, valeur de \$36.00 pour \$12.00, s'adresser à: **40, rue Vincent, apt 5, Varennes**, ou téléphoner à: **652-9598**

Bicyclette 28" - 3 vitesses, pour garçons Dynamo - 3 ensembles de 4 chaises et tables, dont deux en bois franc et un en arborite et cuirrette avec pattes bronzées, téléphoner à: **655-5713**

Bassinette 50" x 28", presque neuve, seulement 1 mois d'usure, valeur de \$55.00 pour \$30. téléphoner à: **655-1039**

Maison mobile - 1967 - 60' x 12', s'adresser au: **Domaine Richelieu** ou téléphoner à: **658-4739**

DIVERS

IMPÔT

Ferai rapports d'impôts personnels, téléphoner à: **655-9169**

TRAVAIL DEMANDÉ

Couturière diplômée ferait du travail de confection et d'altération, s'adresser à: **363, boul. Mortagne**, téléphoner à: **655-4334**

RÉPARATIONS

Pour la réparation de vos machines à coudre, consultez des spécialistes, estimation gratuite, téléphoner à: **677-2914 ou 645-4020**

RÉPARATIONS

A domicile, réparations de poêle, sècheuse et laveuse: automatique ou ordinaire, ouvrage garanti, téléphoner à: **674-9119**

DIVERS

LOGEMENT DEMANDE

Demande un logement de 5 ou 6 pièces, dans Boucherville, Longueuil ou Cité J. Cartier, bas ou maison seule. Prix raisonnable. Pour avril ou mai, références, téléphoner à: **677-2120**

LOGEMENT DEMANDE

Institutrices cherchent un logement meublé pour avril dans Boucherville, pour informations, téléphoner à: **655-5601**

TRAVAIL DEMANDE

Prendrais du travail de dactylo à domicile, bonne expérience, pour information, téléphoner à: **655-9782**

PERDU

Bourse brune oubliée dans l'autobus Métropolitain Sud du Métro de Longueuil jusqu'à De Mézy, sans carte d'identité à l'intérieure avec un montant de \$50.00. Récompense, téléphoner à: **655-7079**

CHAUFFEUR DEMANDE

Chauffeur demandé pour voyager de Boucherville à Côte St-Paul, Destination pour 8 heures coin Jolicoeur et Laurendeau, téléphoner à: **655-8577**

PRODUITS MENAGERS

Je suis représentante de Produits Laurentides (produits ménagers) pour commandes téléphoner à: **655-9782**

PRIX DU GROS

Margarine Delco, 1ère qualité: 25 lbs: \$7.00 - 10 lbs: \$3.50
 Bas de nylon blanc pour garde-malades: 3 paires pour \$1.25
 Prix spécial à la douzaine.
 Bas nylon - toutes grandeurs - \$2.00 la douzaine.
 Bas-culotte -Spec.\$1.00 la pre
 Bas-culotte bikini: \$2.00 la pre
 Collants: \$1.50 la pre
 Toutes les couleurs
 Aussi grands sacs en plastique pour les vidanges: \$4.00 le cent
 Sacs de plastique pour les poubelles: \$2.00 le cent.
 Liquide contre la buée des lunettes, miroirs, vitres, vitre-auto: 2 oz. pour \$1.50
 Chemises blanches pour hommes: toutes grandeurs: 6 pour \$9.00
 Livraison gratuite. Téléphoner à: **389-6059**

A BAS PRIX

Détergent liquide
 Eau de javel concentrée
 Nettoyeur tout-usage
 Savon pour laveuse automatique
 Chlore pour piscine
GROS & DETAIL
 Livraison à domicile
PRODUITS NOBLESSE ENRG.
 André Vézina, prop.
 748, Montée Ste Julie,
 - 649-1167 -

ATTENTION FUTURS MARIÉS

Meubles directement du manufacturier. Oubliez la commission du vendeur. Avons meublé tous les styles. Ouvert tous les soirs, pas de comptant requis. Frais virés, s'adresser au: **3401 est, Ste-Catherine, Mtl**, téléphoner à: **526-3775**



**AUCUN COMPTANT
 48 MOIS POUR PAYER
 SPÉCIAL
 de cette semaine**

CHEVELLE MALIBU '64
 4 portes Sedan - 6 cylindres - automatique - radio - parfaite condition..... **\$875.**



ACADIAN 1967: Sport - V8 - automatique - 2 portes - hard top - sièges baquets - radio - \$2275.00

RAMBLER '67: Ambassadeur - 4 portes - Sedan - p.s. - p.b. - automatique - radio - 29,000 milles \$1495.00

PONTIAC '65: Parisienne - hard top - toute équipée \$1475.00

FORD '65: 2 portes - Fairlane automatique - radio - \$ 975.00

FORD '64: convertible - sièges baquets - toute équipée - V8 - \$1050.00

CAMION '59
 2 tonnes - dompeuse
SPECIAL..... \$ 675.00

Vous pouvez bénéficier d'un financement bancaire au TAUX DE 6% sans aucun comptant requis Beaucoup d'autres spéciaux

VARENNES AUTOS ENRG.

Propriétaire: **Guy Dupuis**
 2062, MARIE VICTORIN
 VARENNES

(près du bowling de Varennes)

652-2991

Chronique financière



LE PLACEMENT ET VOUS

LES VALEURS MOBILIÈRES CONSTITUENT LE PLACEMENT-TYPE DES TEMPS MODERNES

La compagnie par actions est caractérisée par sa facilité à aller chercher des capitaux. Elle y arrive par des moyens qui semblent compliqués et fascinants à la fois. Le marché des valeurs mobilières nourrit toutes les corporations à un moment ou à un autre durant son existence. Les compagnies peuvent emprunter de sociétés de placement.

Le financement d'agrandissement et de développement d'entreprises se fait par la vente d'émissions d'actions et d'obligations. Dans le cas d'une entreprise qui opère à profit depuis plusieurs années, celle-ci peut se financer à même ses profits non-distribués aux actionnaires, en partie ou en totalité.

Dans la recherche de fonds, une compagnie par actions existante ou une nouvelle compagnie s'arrange pour vendre des valeurs mobilières qui représentent une certaine valeur de la compagnie. Les valeurs mobilières comprennent les actions, les obligations, les débetures, etc. Le premier pas à franchir pour une entreprise sera de trouver un courtier en valeurs ou une maison de placement qui voudra bien se porter acquéreur des émissions de la compagnie et chercher à les vendre au public.

La société de placement qui obtient la vente d'une émission de valeurs accepte une partie du risque dans la distribution des actions, des obligations et des autres valeurs. A ce moment-là, la société de placement se charge d'aller recueillir les fonds qui serviront à l'entreprise pour continuer ses opérations (agrandissement, nouvelle usine, etc.). Si l'émission des titres de valeurs représente une vaste somme d'argent, plusieurs sociétés de placement peuvent se donner la main pour former ce qu'on appelle un "syndicat de placement" qui verra à vendre sur le marché les valeurs offertes par l'entreprise.

Après ces transactions entre la compagnie par actions et la société de placement, les valeurs se retrouvent sur le marché des valeurs mobilières. Cette expression de "marché" doit être bien comprise. En fait, le marché des valeurs mobilières ne représente par un endroit précis, mais les moyens qui sont employés pour vendre ou acheter des valeurs mobilières, moyens qui sont régis par une loi dans chaque province du Canada.

Une compagnie par actions peut avoir ses valeurs enregistrées sur un marché reconnu des valeurs mobilières, comme la Bourse de Montréal ou la Bourse Canadienne. Ces institutions ne vendent ni n'achètent de valeurs. Elles sont tout simplement un endroit où acheteur et vendeur de valeurs mobilières peuvent se rencontrer et transiger.

Une personne qui désire acheter des actions d'une entreprise inscrite à la Bourse de Montréal, par exemple, doit d'abord contacter un agent de change ou courtier en valeurs mobilières qui a un siège à la Bourse de Montréal. Nous reparlerons de tous ces procédés et ces institutions dans des articles subséquents.

LA VALEUR MOBILIÈRE

Jusqu'ici, une valeur mobilière a été représentée comme une action, une obligation ou une débeture. Elle pourrait également être opposée au terme "valeur immobilière". En fait, une valeur mobilière est un titre de propriété qui peut facilement changer de mains comparativement à un titre immobilier.

Plus strictement, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières définit valeur mobilière comme étant "un titre légal qui prouve, dans le cas de titres de dette, que le détenteur a prêté une somme d'argent à l'émetteur et, dans le cas d'actions, qu'il est copropriétaire de l'entreprise qui les a émises".

Placer ses épargnes, c'est les prêter à une entreprise ou en devenir copropriétaire. Que l'on agisse d'une façon ou d'une autre, on contribue à l'essor économique non seulement de notre région mais du pays tout entier.

Claude Hoquin

Jean-Marie Lavigueur

Comptable public enregistré
commissaire à l'assermentation.

382 D'AVAGOUR
& MONTARVILLE
BOUCHERVILLE
TEL.: 655-7567

service professionnel aux:
PARTICULIERS
COMMERCE
CORPORATIONS
SUCCESIONS
PROFESSIONNELS

INDEX PROFESSIONNEL

CARTES D'AFFAIRES

EXAMEN DE LA VUE

Dr GILLES SEGUIN, B.A., O.D.

Optométriste

Bureau tous les jours sur rendez-vous

646 Marie Victorin,
Boucherville. 655-8911

CHIROPATRICIEN

Dr. Jean-Provost Gatien

CHIROPRACTOR

800 Pierre Viger
BOUCHERVILLE 655-8374

LEOPOLD DEPANGHER, b.a., II.I

NOTAIRE - NOTARY

55, RUE DE MONTRUN
BOUCHERVILLE, QUÉ. 655-8256

1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué. 526-7771

Roméo Boyer, c.a.

COMPTABLE AGRÉÉ - CHARTERED ACCOUNTANT

résidence:
16, Boul. de Varennes Boucherville, Qué

DUHAMEL ET PRUD'HOMME NOTAIRES

Victor Duhamel, B.A., LL., B.
Jean-Jacques Prud'Homme, B.A., LL. L.

528, rue Notre-Dame
Boucherville - 655-7373

Jacques Lessard, L.L.L.
NOTAIRE

825, rue Pierre Viger
BOUCHERVILLE, QUÉ 655-5808

BUREAU:
1833 EST. SHERBROOKE
MONTREAL - LA 6-0851

Gabriel Lussonde

AVOCAT

Soir sur rendez-vous: Mardi - Mercredi - Jeudi

350, MGR PAIEMENT
BOUCHERVILLE - 655-7555

414, boul. Marie-Victorin,
Boucherville, Québec



Charles Desmarteau

COURTIER EN IMMEUBLES
REAL ESTATE BROKER

TELEPHONES: Bureau - 655-0505
Résidence: 655-5296

Philippe Chabot, A.I.A.C.

COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES

- * Analyse de porte-feuilles
- * Conseils en assurances
- * Tout genre d'assurance

1060 MARIE-VICTORIN
BOUCHERVILLE P. QUÉ. BUREAU 655-0586

BUREAUX à LOUER

SITUÉS AU-DESSUS DE
LA PHARMACIE BOUCHERVILLE

Tél: 655-1321

UNE ATTENTION SPÉCIALE
EST ACCORDEE AUX INSTITUTIONS
ET CORPS INTERMÉDIAIRES
DE LA RÉGION

SERVICE RAPIDE

François Préat
Photographe

Boucherville 655-7591

Photos commerciales, de mariage
et photographie de tous genres

SPÉCIALISTE EN PHOTO D'INTÉRIEUR

LUCIEN PICARD T.V.

VENTE SERVICE
LOCATION
TV - RADIO - STEREO
PHONO - ETC.

"Membres de la Corporation des
Electriciens du Québec"

801 Michel Peltier
Boucherville 655-8909

5192 Beaubien
Montréal 259-2000

AVIS DE COUR

Province de Québec, District de Richelieu,
COUR PROVINCIALE No 1930, CAISSE PO-
PULAIRE DE KINGSTON LIMITEE, demande-
resse vs ADRIEN FLEURY défendeur & CA-
LIXTE PIGEON, tiers-saisi, saisis en cette
cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral, 1
camion Dodge rouge licence N 30789/Qué/68,
1 automobile Meteor noire, 4 portes licence
506906/Qué/68, meubles de ménage.
Conditions: ARGENT COMPTANT, Gilles
Chapleau, H.C.S. - 849-2481 - Lanoraie, ce
10 mars 1969.

Province of Québec, District of Richelieu,
No. 1930 PROVINCIAL COURT, CAISSE
POPULAIRE DE KINGSTON LIMITEE, plain-
tiff vs ADRIEN FLEURY defendant, & CA-
LIXTE PIGEON, tiers-saisi, seized in this
cause, consisting of: 1 Admiral T.V. set, 1
Dodge red truck licence N 30789-Que/68, 1
Meteor black car, 4 doors, licence 4P6906/Que
68, household furniture.
Terms: CASH, Gilles Chapleau, B.S.C., 849-
2481 - Lanoraie, March 10th, 1969.

VARENNES

Municipalité du Village



Le 3 mars, en l'Hôtel-de-ville du village, s'est tenue l'assemblée régulière du conseil, au grand complet, plus une quinzaine de personnes intéressées aux activités municipales.

Le comptable-vérificateur était aussi présent pour faire le rapport des états financiers de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1968. Le bilan de l'année accuse un léger surplus de \$2,528, pour l'administration de l'aqueduc et \$2,811 au fonds général.

M. le Maire Laurent Brodeur dit sa satisfaction de constater que l'année écoulée leur a permis d'apporter quelques améliorations, surtout aux terrains de jeux, et d'accumuler, en même temps, un petit supplément. Aussi il remercie les conseillers de leur entière collaboration.

SERVICE DE LA POLICE

Pour compléter des renseignements qui furent donnés trop brièvement la dernière fois, voici le rapport officiel pour 1968.

DEPENSES:

Salaires..... \$5,207.91
Entretien, costumes.... \$2,080.74
équipement
Automobile\$3,261.16

Total : \$10,549.81

REVENUS:

Services fournis à la Paroisse, à demande.....\$ 3,134.50

Si les services fournis, en dehors du territoire, sont évalués à \$7.00 l'heure, le village a, quand même, déboursé pour sa part en 1968 la somme de \$7,415.31 et a assumé en plus, la responsabilité de l'organisation du service de la police.

TAUX DE TAXATION:

Evaluation totale\$6,432.470
Biens imposables \$4,992.830
Revenus \$32,193.21
Taux de taxe\$0.65 par \$100
Cependant, on impose à des contribuables des taxes spéciales, à certaines rues, certains secteurs: .25 par \$100 d'évaluation pour le vieux réseau; .026 pour l'égoût 49; .10 pour l'égoût fluvial.

AQUEDUC:

A l'avenir, il n'y aura plus d'octrois versés au budget de l'aqueduc municipal, mais comme les demandes d'eau augmentent les administrateurs espèrent s'en tirer honorablement.

PLAINTES:

Les conseillers ont écouté d'une oreille attentive les plaintes formulées au sujet de l'entretien des rues cet hiver et ont pris de bonnes résolutions, pour l'an prochain.

AUGMENTATION:

Le secrétaire demande une augmentation de son salaire qui est présentement de \$5,400. Il l'obtient facilement, à cause de ses bons états de services.

CORRESPONDANCE:

M. Dessureault, secrétaire-trésorier communique 3 lettres reçues de la municipalité-paroisse. La première dit que le conseil-paroisse est prêt et consentant à étudier les modalités d'une fusion complète du service de la police dans un seul but: un service plus efficace.

Le conseil du village se réfère au code no 410 et propose une rencontre pour le 10 mars prochain afin de discuter de cette fusion.

La 2e lettre demande le rapport financier, de l'administration de l'aqueduc, se terminant le 31 décembre 1968.

Le conseil-village répond que le conseil paroisse peut, comme tous les autres contribuables, consulter les livres en venant au bureau de l'Hôtel de Ville.

La 3e lettre informe le village que la corporation a acquis et a décidé d'aménager un camion-réservoir dans le but de combattre plus efficacement les incendies dans le secteur agricole et désire savoir si ce camion peut être garé à la caserne des pompiers et à quel prix.

La réponse est rédigée en sept points précisant: l'équipement standard, le signal lumineux, la peinture rouge, le lettrage, l'entretien, la responsabilité des dommages et accidents, le conducteur-pompier désigné par le chef. Le loyer est fixé à \$60,00 par mois.

La Fabrique demande au Conseil de soumettre une offre finale pour un terrain qu'elle met en vente. Une rencontre du Conseil et des Marguilliers devrait se faire le 11 mars, si possible.

Pour terminer la séance, un bon geste qui se traduit par un octroi de \$100, en faveur de la dernière campagne d'embellissement organisée par la Chambre de Commerce et qui débutera le 17 mars prochain.

MUNICIPALITÉ PAROISSE

Une réunion des propriétaires avait été convoquée pour le 3 mars de 7.00 heures à 10.00 heures p.m. afin de leur présenter le règlement 403 relatif à la construction d'une piscine olympique, au coût de \$90,000 y compris toutes les dépenses inhérentes, et aux emprunts nécessaires à cette fin.

Le résultat de la consultation est maintenant connu. La piscine se construira dans le parc municipal du quartier Youville (lot P-75). Elle aura 35 pieds de largeur par 85 pieds de longueur et 3 pieds jusqu'à 12 pieds de profondeur.

A partir du 1er mai, les emprunts sous forme d'obligations seront disponibles à la Banque Royale du Canada en coupures de \$500, dont l'intérêt sera de 8%. Les travaux commenceront incessamment.

Une barbotteuse sera aussi construite dans le parc de la rue Michel-Messier pour la somme de \$15,000 que la municipalité paiera rubis sur l'ongle. M.J. DALPÉ

UN PEU DE FIERTÉ, d'abord. Nous parlons la langue de 150,000,000 hommes

Jeudi dernier, à 4.30 p.m. heures, j'ai pris place dans le métro, à la station Berri-De-montigny, en route vers Longueuil. J'étais entourée de 7 ou 8 jeunes gens, portant serviette sous le bras, qui parlaient haut et se bouscullaient un peu, pour se rendre intéressants, devant une jeune fille, qui ne semblait ni les voir, ni les entendre. Elle se tenait debout, accrochée à la barre de sécurité pendant qu'ils la provoquaient à qui mieux mieux. La plupart d'entre eux avaient trouvé des sièges, mais pas un seul ne lui a offert le sien. C'est dépassé, ce genre de civilités!

N'ayant rien d'autre à faire, pendant un trajet aussi court, j'observais, j'écoutais et j'essayais de deviner, au comportement de ces étudiants quelle était leur option: université, école indépendante, métiers? Je pensais au métier le plus fruste à cause de la langue et des pensées de ces jeunes. On pardonne plus facilement les fautes de langage et d'éducation à un ouvrier qu'à un professionnel. Je n'avais aucun doute au sujet de la nationalité. Ils employaient les jurons ou les blasphèmes allégrement insérés dans leurs phrases au rythme d'une "invocation" pour 4 mots de "français". En plus, le langage qui est le reflet de la pensée, des mots équivoques laissent percer leurs fixations sexuelles. Vous voyez le genre? Dans un autobus ou dans un train, le chauffeur ou le contrôleur s'acquitte ordinairement bien de sa tâche en invitant à plus de retenue ceux qui dépassent les limites du bon goût et de la bonne éducation. Mais dans

le métro, il n'y a personne pour veiller au bon ordre et faire descendre ceux qui nuisent à la paix.

Que pouvons-nous faire? Et dire que cela se passe pendant la campagne de fierté nationale. C'est beau d'entendre, chaque jour: "Nous parlons la langue de 150,000,000 d'hommes" ou "Bien parler, c'est se respecter". Pour faire partie du groupe francophone, il faudrait beaucoup plus d'application!

Au fait, j'ai su où étudiaient ces jeunes gens de la rive-sud. En se levant pour descendre à la station Longueuil, j'ai lu au dos de leur coupe-vent ces lettres jaunes sur fond blancs: E. N.J.C. (Ecole Normale Jacques-Cartier). Voilà, ce sont de futurs étudiants de la Nouvelle Université du Québec. Professeurs de demain, professionnels... Comment feront-ils pour avoir la fierté de leur profession, s'ils n'ont pas la fierté étudiante? En plus, ce sont des voisins, nous les retrouverons à l'école Gérard Filion, à de Montagne, peut-être ici, parce que pour aller loin, pour être acceptés comme enseignants à des postes éloignés soit en Afrique, soit dans le Grand Nord canadien, il faut une connaissance parfaite du français parlé et écrit...

Il y avait, au milieu de ces blancs, un jeune noir. Il se tenait debout, bien droit, sans broncher. Mais il comprenait certainement ce qu'il entendait parce que ses yeux avaient des éclairs d'intelligence et un petit sourire se figeait sur ses lèvres. A mon avis, c'était lui, le plus civilisé! Longue vie à lui et à la jeune fille, qui a été parfait.

SECRÉTAIRES et STÉNOGRAPHES SENIORS

Notre compagnie requiert immédiatement les services de SECRÉTAIRES et STÉNOGRAPHES SENIORS compétentes.

Les postes, offerts aux divers services de la compagnie, comportent tous un travail intéressant et varié.

Salaires excellents et conditions de travail attrayantes.

Veillez vous présenter en personne au:

BUREAU D'EMPLOI:

United Aircraft

OF CANADA LIMITED

1000 MARIE VICTORIN BLVD.

JACQUES-CARTIER, QUE.

ENTRETIEN et REPARATION d'appareils ménagers

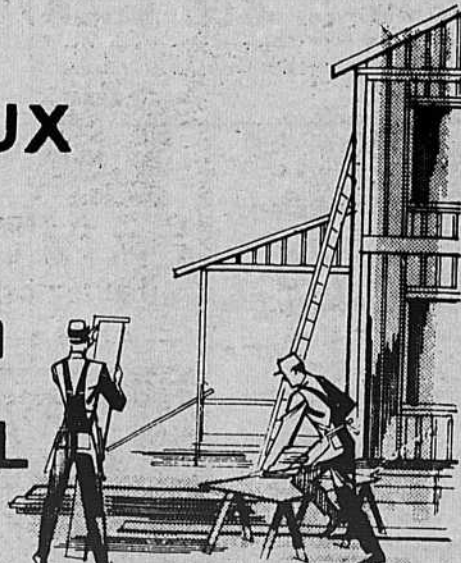
MARCEL LEVASSEUR
TECHNICIEN

Réparation de réfrigérateurs domestiques, poêles électriques, laveuses et sècheuses automatiques, laveuses de vaisselle. Satisfaction garantie

655-8918

BOIS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

TOUT pour finition de SOUS-SOL



A PRIX DÉFIANT

TOUTE COMPÉTITION

ON A DE TOUT



René Thomas & Fils
INCORPORÉE

livraison gratuite

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - QUINCAILLERIE

77, RUE STE-ANNE VARENNES, P.Q.

Ouvert le samedi jusqu'à midi tout l'été



Station de Service Camirand

Foi, Réalisme et Perspicacité

Se porter acquéreur d'un poste d'essence dans une municipalité où ce genre d'établissements foisonne exigeait, au départ, foi en son étoile et, d'une façon plus concrète, en sa compétence!

Et la compétence de M. Normand Camirand, propriétaire d'une station de service sise à l'angle du boulevard Marie-Victorin et de la rue Vincent, ne laisse pas à désirer. M. Camirand est mécanicien depuis plus de 7 ans. Il oeuvra d'abord dans son patelin, à Ste-Perpétue, dans le comté de Nicolet. Il travailla ensuite pendant 3 ans aux côtés de M. André Colette, l'ancien propriétaire de son entreprise. N'est-ce pas idéal, de connaître la clientèle d'un négoce avant d'en être propriétaire? Satisfait des services de l'employé, le client ne pourra que l'être davantage de la même personne devenue patron du commerce.

S'il fallait avoir la foi, il fallait aussi avoir du réalisme!

C'est d'ailleurs la condition "sine qua non" de la réussite commerciale. Et ce réalisme, dans l'option commerce, n'est autre chose que le sens des affaires. Savoir acheter, avoir une saine économie du crédit alloué et, par-dessus tout, connaître la minutie de la tenue de livres. Et c'est ici que Mme Camirand seconde admirablement son mari. Passant chaque jour quelques heures au garage, elle voit à récupérer factures et états de comptes. Et c'est dans son étude

en sa demeure, que Mme Camirand inscrit les données dans les colonnes "débit" et "crédit" des vastes livres commerciaux.

Et la perspicacité, cette sorte d'acuité qui aide à définir ce qui plaît davantage au client, trouve également sa place dans l'organisation de la station de service Camirand. Bien sûr, ce qui plaît d'abord au client, c'est un service efficace et empressé; et on le lui offre d'emblée. Mais on a également pensé à ces personnes (les dames, surtout...) friandes de timbres primes. Et les timbres Gold Star sont offerts, relativement au montant des achats, qu'il s'agisse d'essence ou autre. Il y a quelques mois, les clients avaient la possibilité de se procurer un service de coutellerie à prix excessivement réduit et, dès le 15 mars prochain, c'est un service de table qui prendra la vedette. Il s'agit d'un service de vaisselle en porcelaine, au motif de rose. Chaque achat de 7 gallons d'essence donnera droit à l'obtention, pour la modique somme de .99c, des quatre pièces suivantes: une tasse et sa soucoupe, une assiette à pain et une grande assiette. Les autres morceaux du service pourront également être obtenus à rabais avec l'achat d'essence. N'est-ce pas alléchant?

De plus, les personnes possédant une carte Chargex verront la possibilité de s'en servir à la station de service Camirand.



C'est à la Station de Service Camirand que vous obtiendrez un service prompt, courtois et efficace.

UN SERVICE EFFICACE:

La meilleure publicité d'une entreprise de service est sans contredit la compétence et la promptitude des services offerts. Et la station de service Camirand ne déroge pas à cette règle.

Avis aux lève-tôt: ce poste d'essence est déjà en fonction dès 7 heures, le matin, et ne ferme boutique qu'à 11 heures, le soir. Il y a service de remorquage jour et nuit, dans un rayon de 20 milles.

La mécanique général y est effectuée sous l'habile direction de M. Normand Camirand. Un autre mécanicien, M. Michel Beauchemin, le seconde. M. Albert Camirand, père du propriétaire, voit au service, et avec quelle courtoisie! En fin de semaine; bien sûr, deux employés

Communiqué de Presse du Collège des Optométristes fourni par: Dr. Gilles Seguin, optométriste.

LES LUNETTES SOLAIRES

Les lunettes solaires viennent de gravir un échelon. De fantaisistes qu'elles étaient, les voilà rangées à l'item essentiel.

Elles ont une longue histoire. Et peu banale. Il semble que les premiers porteurs s'en soient servis surtout pour camoufler. Les grandes vedettes ne sortaient jamais qu'affublées de grosses lunettes noires. A ce qu'on dit, pour ne pas être reconnues...

La mode fut vite lancée, et il était de bon ton de porter la lunette fumée. Plus la monture était excentrique, mieux c'était.

Les hommes découvrirent vite les avantages qu'offrait cet écran filtré. Bien à l'abri derrière le verre foncé, on peut toujours les voir déambuler par les rues ou flâner dans les parcs, lorgnant avec insistance les silhouettes des estivantes.

Quant aux femmes, elles ont trouvé là un excellent moyen de dissimuler les pattes d'oies, par trop révélatrices!

supplémentaires apportent leur aide, en ce qui concerne particulièrement les lavages d'autos.

Les pompes sont prêtes à distribuer cinq sortes d'essence différentes. A votre auto de faire son choix! Comme dans la plupart des stations-service, les clients pourront s'y procurer les pneu d'hiver et d'été, les piles, les essuie-glaces, etc., et toute la rimbambelle des amulettes décoratives pour les rétroviseurs intérieurs.

Jetez-y un coup d'oeil, à votre prochaine escale...

Il ne faut pas omettre de mentionner qu'en plus de la mécanique et de la réparation générale, M. Normand Camirand s'adonne aussi à la soudure à l'électricité et à l'oxygène.

NOS VOEUX DE RÉUSSITE :

M. & Mme Normand Camirand forment un jeune couple qui ne craint pas de déployer effort et persévérance pour réussir. Nos vœux les plus chaleureux les accompagnent. Et à Daniel, leur fils, ce blond bambin qui raffole des voitures de course, nous donnons une grosse bise.

- ◆ TUILES
- ◆ TAPIS
- ◆ PRÉLARTS
- ◆ CÉRAMIQUE
- ◆ TAPISSERIE



PEINTURE
CROWN DIAMOND

- HEURES D'OUVERTURE
- Du lundi au vendredi:
- 8 h. à 6 h. -
- Soir : mardi, jeudi,
vendredi jusqu'à:
- 9.30 h. -

NADON LINOLEUM ENRG

115, rue Ignace Hébert

Varenes 652-2431



CHOCOLATS DE PÂQUES



JOURNAUX, TABACS,

VARIÉTÉS DE VARENNES

2159 Marie-Victorin
VARENNES





CINEMA LUX VARENNES

TEL. 652-2514 **SAMEDI 15** HORAIRE: SAMEDI 7:30
DIMANCHE 16 DIMANCHE 6:00
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 11H

POUR TOUTE LA FAMILLE

LOUIS DE FUNÈS

PLUS drôle QUE JAMAIS !

JEAN MARAIS
MYLÈNE DEMONGEOT

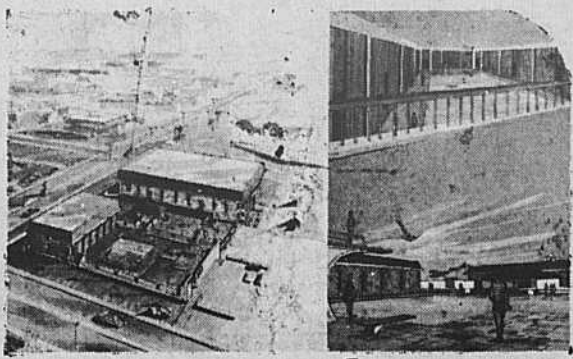
FANTOMAS #2

(Fantômas se déchaîne)

— AU MEME PROGRAMME —

FANTOMAS #3

contre SCOTLAND YARD



Récréation

Tournoi Hockey Mineur

La ville de Maniwaki tiendra son tournoi annuel Hockey Mineur les 22 et 23 mars prochains. Ces compétitions annuelles sont organisées par l'Association de Hockey de Maniwaki.

Le président du comité, M. Ubald Grondin, a annoncé que le tournoi était ouvert à toutes les équipes de calibre Pee-Wee, Bantam et Midget. La direction a limité à douze le nombre d'équipes qui pourront y prendre part et elles auront jusqu'au 8 mars pour s'enregistrer. Le président signale cependant que les premiers clubs qui appliqueront seront les premiers acceptés. Chaque équipe est assurée de participer à deux matchs.

De plus, le président nous informe que tous les joueurs seront hébergés gratuitement soit dans les motels, hôtels ou dans

des foyers. Il en est de même pour les repas puisque tous les joueurs bénéficieront gratuitement de repas chauds préparés par les dames du Cercle de Fermières de Maniwaki, et ceci pour toute la durée du tournoi.

C'est donc dire que le tournoi de Maniwaki est l'occasion toute rêvée pour récompenser les jeunes athlètes pour les efforts déployés au cours de l'année. La ville de Maniwaki les assure d'un chaleureux accueil.

Pour plus d'information ou pour une formule d'inscription, on devra communiquer avec M. Webb Watson, C.P. 1285, Tel: 449-2100 Maniwaki, jour. 449-2641 Maniwaki, soir. Ou M. Marcel Pinard, Tel: 449-2100 Maniwaki, jour. 449-2010 Maniwaki, soir.

LES SEIGNEURS TRIOMPHENT EN QUART DE FINALE CONTRE ROUSSIN



Les trois dernières parties contre le Roussin n'ont pas été une cure de relaxation. Mardi le 4 à l'aréna de Roussin, le Boucherville nous a fait craindre au départ parce qu'en première période ils se sont faits filés deux buts au cours de punitions absolument inutiles. Quand ils se sont décidés ils nous ont prouvé qu'ils pouvaient travailler et de l'avis de connaisseurs présents quand le BOUCHERVILLE JOUE DU HOCKEY c'est le club difficile à battre. Au cours de cette partie Gerry O'Gleman ((11) a accompli son tour du chapeau. Résultat 8 à 6 pour les Seigneurs.

Jeudi le 7 mars le Roussin nous a un peu effrayé, mais la lutte a été chaude d'un bout à l'autre de la partie puisque ce n'est qu'en période supplémentaire qu'ils ont réussi à nous devancer pour un pointage de 8 à 4. Michel Plante a imité l'exploit de Gerry en comptant ses trois buts.

Mais nos Seigneurs se reprirent dimanche soir dernier le 9 mars à l'aréna de Roussin qui était la dernière partie 3 dans 5 dans la série quart de finale. Il faut le dire les Seigneurs sont les meilleurs car ils gagnèrent cette joute au compte de 5 à 4, par les beaux buts d'André Galarneau (11) qui absent depuis quelques parties par la maladie, fit du très beau jeu, Normand Racine (9), Denis Drolet (18), Guy Provost (4) et Gerry O'Gleman (12). Ils firent de très durs efforts durant toute la joute. Les défenses Richard Lamothe (3), Denis Charbonneau (2), et Steeve Lone (21) furent dignes de leurs postes. Denis Dupéré (7) réussit à faire de très belles montées tout en déjouant ses adversaires.

Nous disons qu'il faut avoir l'esprit sportif. Sincèrement je crois que chacun d'entre nous même étant partisans de Boucherville, avons à féliciter les joueurs du Roussin car ils firent du très bon travail. Mais il faut un gagnant!

Pour conclure le compte rendu de cette merveilleuse réussite, nous pourrions remercier, l'instructeur de nos Seigneurs M. Honoré Sénécal qui fut pour beaucoup dans cette victoire, aidé par leur nouvel entraîneur René Racine le frère d'un de nos joueurs, qui fait faire de brillantes pratiques et qui fournit des conseils très fructueux. Sans oublier l'encouragement du médecin du club M. Jean Montpetit et des mascottes et autres. Un gros merci aux spectateurs qui ont suivi cette série quart de finale. On espère qu'ils seront en nombre encore plus grand pour venir encourager nos Seigneurs dans les séries semi-finales contre les Cardinaux de Ville St-Michel: Jeudi soir et dimanche à l'aréna de Boucherville.

Ne lâchez pas les gars et un gros BRAVO!

Lucie Pilon.

Félicitations à notre gardien de buts René Parenteau (1) qui fut exceptionnel.



LIONS CLUB

BINGO

PROCEEDS FOR WELFARE
POUR LES OEUVRES DE BIEN-ÊTRE

ÉCOLE ANTOINE GIROUARD
BOUCHERVILLE

TOUS LES VENDREDIS
9.h p.m.

PRIX EN ARGENT

ENTRÉE \$1.00 POUR 12 BINGOS

TÉL: 655-5060 TÉL: 655-5703

Les Impeccables
BOUTIQUE POUR MONSIEUR

NOUVEAUX STYLES D'IMPERMÉABLES
Croydon-Dhobi
NOIR-BEIGE-RUST-MARINE-OR

de \$29.95 à \$49.95



"En matière d'élégance, ils sont intouchables"

CARASKI

Avez-vous une voiture? Aimez-vous skier? CARASKI, CLUB DE SKI AUTOMOBILE PAR EXCELLENCE vous invite à Glen Mountain, dimanche le 16 mars.

Les conditions du ski le permettant encore, nous visiterons de nouveau ce très joli centre de ski des Cantons de l'Est. L'arrivée au centre est prévue à 10:00 a.m. Les retardataires pourront également bénéficier d'une réduction sur les monte-pentes en présentant leur carte de membre de CARASKI que vous pouvez vous procurer au coût de \$3.00 par famille ou \$2.00 par personne.

Le trajet pour Glen Mountain est très simple: autoroute jusqu'à la sortie 61 ou prenez la route 1 jusqu'à la 40, ensuite Knowlton vous accueille pour vous conduire au centre de ski.

Pour de plus amples informations, communiquez avec vos directeurs:

Huguette Robert, Boucherville, 655-5804. Pierre Constantin, Jacques-Cartier, 677-1434. Marc Desrosiers, Jacques-Cartier, 679-4994. André Turcotte, Président, Longueuil, 674-0881.

Sincères remerciements pour votre collaboration.

JOUTE DE HOCKEY

DIMANCHE le 23 MARS à 2: pm

**CLUB SPORTIF
des Journalistes & c.k.v.L.**

VS

Ligue de Hockey Papineau

(employé de U N I R O Y A L)



Roger Drolet



Pierre Sénécal

ANIMATEUR ROGER DROLET

AMBASSADEUR: JOEL DENIS MARCEL BONIN

- 1- Moira 2- Rosita Salvador 3- Normand Knight 4- Pierre St-Onge
- 5- Miss Italie Mlle Dissaro 6- Guy Cloutier 7- Maurice Côté
- page 9 "Journal de Montréal" 8- Gino Salotti Directeur du C.S.J.

ADMISSION: ADULTES \$1.00 ENFANTS .50

ARENA de Boucherville

Fin de semaine
au Mont Ste-Anne
14 - 15 - 16 mars

Pour la quatrième année consécutive, le club de ski SPORAC organise une fin de semaine au Mont Ste-Anne, à Québec.

Le Mont Ste-Anne est le plus grand centre de ski de l'Est du Canada et est renommé par ses remonte-pentes ultra-modernes (télécabines

de 2,625 pieds d'altitude), 16 milles et demi de pistes incomparables s'offrent à tous les skieurs de tous les calibres.

Lors de cette fin de semaine, vous aurez l'occasion de voir les plus grands skieurs du monde car le Du Maurier International aura lieu à ces dates.

Nous logerons au Môtel-Hôtel Helen's à quelques milles des pistes. Les cham-

bres sont spacieuses et élégantes et la cuisine pourra satisfaire les plus fins gourmets.

Le départ a lieu vendredi soir de l'Eglise St-Pierre Apôtre à Longueuil.

Il ne reste qu'une dizaine de places. Hâtez-vous de réserver en faisant parvenir un dépôt de \$10 au secrétariat - 547 avenue Pine, St-Lam-

bert.

Venez avec nous au Mont Ste Anne où le ski de printemps vous attend et n'oubliez pas votre maillot de bain!

Réjean Legault, 679-4231. Marc Champagne, 676-1400. Léo Laroche, 353-5633. Françoise Lee, 671-6431. Richard Dumont, 674-4840.

VILLE DE BOUCHERVILLE

Service de la récréation

Surveillants-animateurs: pour les parcs (hommes)
Animateurs de jeux: (hommes et femmes)
Caissière: (Piscine Paul VI)

CONDITIONS:

- 17 ans au 1er mai 1969
- Résident de Boucherville
- Subir un examen d'admission

Les candidats doivent faire parvenir leur demande par écrit au soussigné, avant le 15 avril à 5.00 h. P.M.

M. GAÉTAN STE MARIE
Directeur de la Récréation
500, Rivière-aux-Pins
Boucherville

Aucune demande ne sera considérée après cette date.

Chez Marcel

RESTAURANT
LICENCIÉ



BAR-B-Q SPAGHETTI
HOT CHICKEN STEAK
RÔTI DE BOEUF
STEAK HAMBURGER



PIZZA, SANDWICHES,
SALADE, TOURTIÈRE,
TOURTIÈRE CANADIENNE,
TARTE AU SUCRE MAISON



LIVRAISON GRATUITE

655-8936
655-0023

576 ST-CHARLES
BOUCHERVILLE

Cascade

40

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

SERVICE COMPLET
pour TOUT TRAVAIL

Plomberie - Chauffage et Mécanique Industrielle -
- Plan de finance si désiré -

CADIEUX & FRÈRE LTÉE
643 Marie-Victorin Boucherville
655-1310 655-1319

Institut de beauté Venus

655-1367



Michelle

Technicienne en thermolyse
et esthéticienne
diplômée de Mme Renaud
de Paris



**NE RÊVEZ PLUS
D'UNE EAU DE JOUVENCE...**

Votre esthéticienne peut vous aider à
retrouver ou à garder l'éclat de la jeunesse
grâce à une cure de sérum approprié.*

Toujours à votre disposition, au salon de coiffure,
MONIQUE et GINETTE, maîtres-coloristes de l'Oréal de Paris.

* DÉPOSITAIRE DES PRODUITS DU DOCTEUR RENAUD DE PARIS

MARCEL TURCOTTE INC.

534, BOUL. MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE,

• TEL. 655-1365 •



VELOURS-OPAC
(114-111) blanc

nouveau

Email fini velours pour
l'intérieur
Une couche suffit

Allie la richesse et le luxe du fini mat
avec la résistance et la facilité du
lavage d'un émail.

PRIX RÉG. \$13.99

RABAIS \$5.00

EN SPÉCIAL

899
LE GALLON

FANTASIA

LATEX
BLANC INTÉRIEUR

en spécial

588
Gallon

FANTASIA

SEMI-LUSTRE
BLANC INTÉRIEUR

en spécial

688
Gallon



SIGOVEL
(130-110) blanc

Email d'intérieur
semi-lustre à l'alkyde
inodore

Pour les murs, plafonds et boiseries
de toutes les pièces de la maison.
Reconnu pour sa grande résistance
aux lavages répétés.

PRIX RÉG. \$11.75

RABAIS \$3.76

EN SPÉCIAL

799
LE GALLON

GRANDE VENTE

de peinture
d'intérieur et d'extérieur

SICO

qualité MÉDAILLE D'OR

Grâce à la qualité de ses produits, SICO a gagné des MÉDAILLES D'OR
à la Sélection Mondiale des peintures et vernis à Paris (France).

